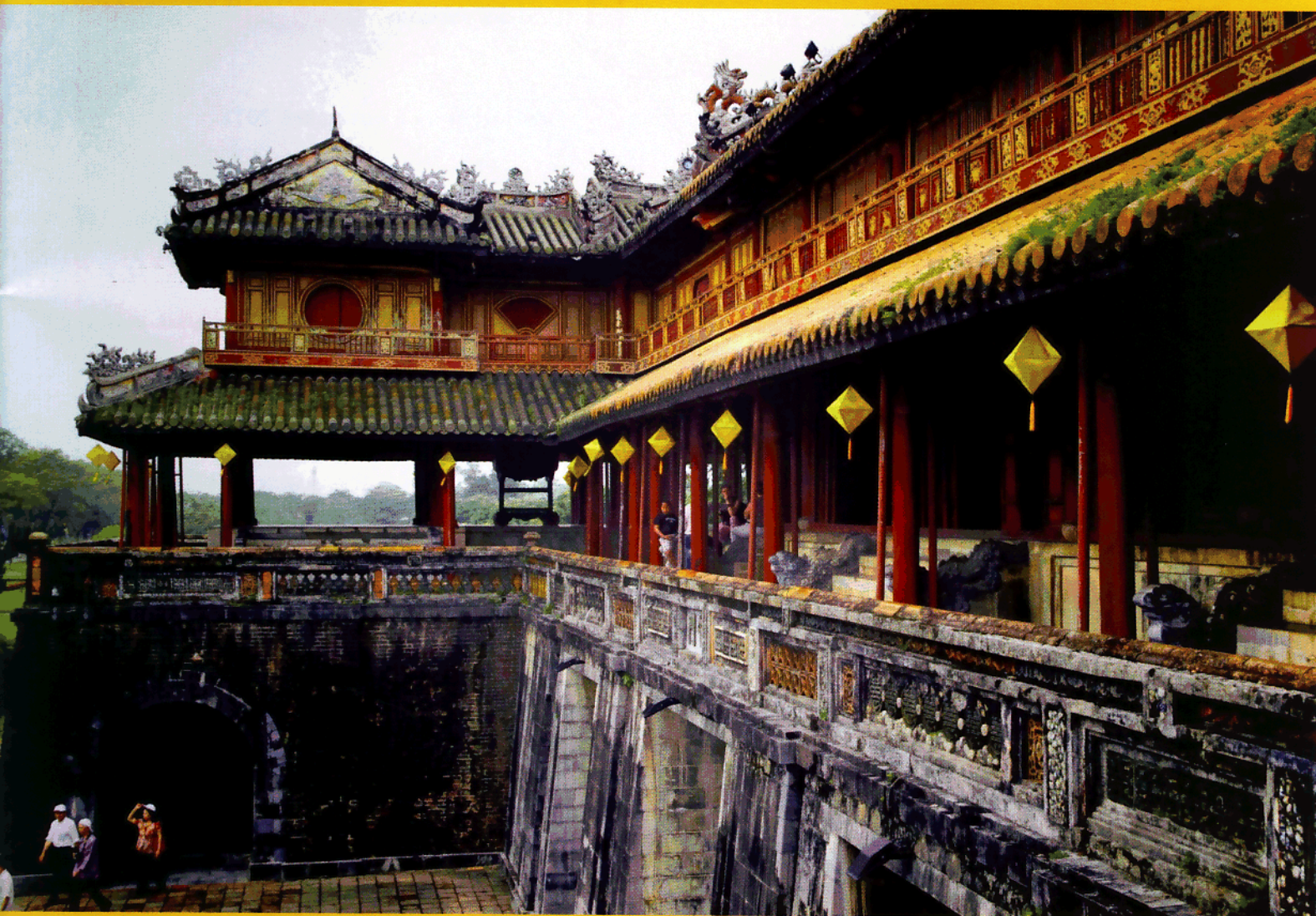




Bulletin de L'A.N.A.I.

1^{er} juillet 2012 - Numéro 30



Cité Impériale, Hué - Photo Clara Laeng

Publié par **L' Association Nationale des Anciens et Amis de l'Indochine et du Souvenir Indochinois**

agrée par le Ministère de la Défense et des Anciens Combattants,
15, rue de Richelieu, 75001 Paris

Tél : 01.42.61.41.29, Fax : 01.42.60.06.51, CCP 21897-05 V Paris



Sommaire

- | | |
|---|--|
| 4 Les archipels des Paracels, Spartleys et Poulo Condore | 26 Courrier des lecteurs
Avis de recherche |
| 16 Nouvelles d'Indochine | 27 Nécrologie |
| 17 Journée d'études de l'ANAI en 2012 | 28 Vie des sections |
| 18 La Cochinchine française en 1875 | 35 Invitation du 2 novembre 2012 |
| 25 Bibliographie | 36 Cérémonie du 8 juin à l'Arc de Triomphe |

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS ET AMIS DE L'INDOCHINE ET DU SOUVENIR INDOCHINOIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président national : Général Guy SIMON
 Vice-Présidents, chargés de mission : Docteur Pierre NGUYÊN
 : Général Georges PORMENTÉ
 : Général Michel TONNAIRE
 Secrétaire général : Colonel Georges MARTY
 Trésorier général : Monsieur NGUYÊN KIM LUÂN

Membres d'honneur

Monsieur Jean AUBRY, Madame Mireille de LABRUSSE, Madame Thérèse LUCAS-POTIER, Général Paul RENAUD.

Administrateurs

Colonel René BLAISE, Général Louis BEAUDONNET, Claude-Pierre FRANÇOIS, Commandant Hervé de LA BROSSE, Marie LÊ QUAN-SIMON, Capitaine de Corvette Claude SAINTE-CLAIRE DEVILLE.

Dépôt légal : N° 46423
 Commission paritaire des publications de presse : N° 1214 A 07396
 Directeur de la publication : Général Guy SIMON
 Directeur de la rédaction : Marie LÊ QUAN
 Directeur administratif : Lieutenant Henri DUPONT
 Secrétaire de la rédaction : Régine PUZIN
 Adresse de la revue : 15, rue de Richelieu 75001 Paris
 Tél. : 01.42.61.41.29 - Fax : 01.42.60.06.51
 Réalisation graphique : Italic Communication
 24, rue de Fauville 27000 Evreux
 Tél. : 02.32.39.15.49 - Fax : 02.32.39.28.98
 Impression : Optimum
 49, rue du Maréchal Foch - 59100 Roubaix.
 Routage : France Routage
 Zone Gustave Eiffel - 2, avenue Gutenberg
 77600 Bussy-Saint-Georges
 Tél. : 01.70.01.01.02

© Bulletin de l'ANAI - 3^e trimestre 2012
 Abonnement annuel : 12 €
 L'ANAI se réserve le droit de refuser toute insertion sans avoir à justifier sa décision.
 Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.
 Sauf dans les cas où elle est autorisée expressément, toute reproduction, totale ou partielle, du présent numéro est interdite.

EDITORIAL

par le Général de Division
Guy SIMON
 Président de l'A.N.A.I.

CONFIDENCES

Confier son drapeau à ses héritiers n'est pas un acte banal. L'émotion avive la mémoire. Est-ce le temps des ultimes confidences ?

En 1883, l'armée française ayant chassé les pirates chinois du cercle de Lao Kay, les notables vinrent remercier. Ils dirent à mon grand-père : « Vous, les Français, vous êtes vraiment des bons pirates ».

Convoqué pour embarquer sur l'« Athos II », le 6 février 1951, je fus enfermé, assis sur ma cantine, de 8 heures à 18 heures dans un hangar face au bateau. Il ne fallait pas risquer d'éveiller la susceptibilité des dockers marseillais pendant les heures ouvrables.

Trente-six ans plus tard, je suis allé dans les Deux-Sèvres décorer un ancien d'Indochine à son domicile. En pleurant il m'a dit : « C'est la première fois que j'ai osé dire dans mon village que j'avais été en Indochine ».

Le premier pistolet-mitrailleur MAT 49 que j'ai vu, je l'ai pris à un Viêt Minh en 1951. La manufacture nationale de Tulle avait réservé à l'ennemi la première livraison de son nouveau matériel.

Lorsque j'ai reçu officiellement mon propre pistolet-mitrailleur en 1952, le ressort avait été à demi scié, de manière à se briser lors de la première utilisation. De fait, la première cartouche seule a été percutée. Heureusement que mon adversaire a pris la fuite !

En mars 1955, des centaines de réfugiés tonkinois se sont répandus dans les rues de Saïgon, de 8 heures à 18 heures, en criant : « Mort aux Français ! ». Ils venaient de Ho Nai près de Biên Hoa, d'un village construit par l'armée française à leur intention, ils étaient transportés matin et soir et payés 2 ou 4 piastres. J'ai exprimé mon indignation à un colonel américain, qui m'a répondu : « Lieutenant, calmez-vous. Nous avons payé pour un mois ; ce sera bientôt fini ».

Le 10 avril 1956, après une cérémonie au monument aux morts sous la présidence du Général Jacquot, les dernières unités de l'armée française ont défilé rue Catinat aux accents du Chant du Départ. Une compagnie parachutiste de l'armée vietnamienne ouvrait la marche en signe d'amitié. Plusieurs milliers de spectateurs vietnamiens massés sur les trottoirs observaient un silence ému ; certains pleuraient.

Honneur aux réfugiés d'Indochine ! Aux cinq cent mille morts noyés en mer de Chine, aux deux millions de fugitifs devenus colons dans le monde entier, aux deux cent mille qui ont choisi la France !

Les anciens d'Indochine se sont mobilisés pour les aider. L'ANAI a réuni un Comité National d'Entraide au maillage départemental afin de coordonner l'action des associations humanitaires. Elle a multiplié les interventions auprès du Gouvernement et des ambassades. Elle a regroupé des familles éparses. Elle a recherché les jeunes Eurasiens abandonnés. Elle a accéléré les régularisations et les naturalisations.

Parallèlement, la stupeur provoquée par cet événement international a permis à l'opinion publique de comprendre enfin le but des guerres d'Indochine. De l'interdiction de la commémoration de Hô Chi Minh (1990) à l'institution d'une journée nationale du souvenir des morts en Indochine (2004), toutes deux obtenues par l'ANAI, notre action pédagogique a été intense.

Les notables d'aujourd'hui pourraient dire : « Nous avons connu les Chinois, les Japonais, les Français, les Américains, les Russes. Finalement, c'est des Français que nous sommes les plus proches. Dommage qu'ils aient les mêmes défauts que nous ».



LES ARCHIPELS DES PARACELS, SPARTLEYS ET POULO CONDORE AU TEMPS DE LA PRÉSENCE FRANÇAISE EN INDOCHINE

« Escarbilles terrestres dispersées dans la vaste mer de Chine Méridionale », les deux premiers de ces groupements de terres émergées n'ont fait l'objet jusqu'en 1945 que « d'une action intermittente et hésitante » de la France ; « quant au troisième, son rôle de baigne lui a fait acquérir une détestable réputation accompagnée de « légendes entourées d'un sinistre halo ». Or, au cours des deux dernières décennies du XX^e siècle, ces sites insulaires délaissés ont revêtu un intérêt croissant dans les domaines énergétique, stratégique et touristique.

Les Paracels ⁽¹⁾

Ce chapelet de 130 îles minuscules dont 15 terres principales « soumises au régime périodique et alternatif des moussons conjugué à celui plus aléatoire des typhons » est nommé Hoang Sa par les Indochinois et Xi Sha par les Chinois. Il s'agit d'îlots, de récifs coralliens et de bancs de sable balayés par les vents, pourvus d'une maigre végétation et de rares bouquets de cocotiers, ne disposant que de quelques sources d'eau douce et essentiellement habités par des colonies d'oiseaux de mer et de tortues. En revanche, l'archipel renferme d'importants gisements de guano ⁽²⁾ et de phosphate et se trouve sur la ligne maritime Hong Kong-Singapour. À 170 milles marins de Tourane et de Haïnan, les Paracels sont divisées en deux rassemblements de terres séparés par 70 kilomètres et représentant une surface totale d'environ 15 000 km² :

- à l'ouest, le groupe du Croissant avec notamment les îles Robert, Duncan et Pattle,

- à l'est, le groupe Amphitrite comprenant principalement l'île Boisée.

Attirés par des fonds très riches en ressources halieutiques dont de nombreux requins, les pêcheurs venus d'Annam et de Chine ont toujours fréquenté ces parages, certains s'y rendant également pour

pillier les navires échoués sur les récifs coralliens. Le 7 mars 1568, un bâtiment français venu de La Rochelle longe l'archipel. En mars 1701, l'« Amphitrite » du Commandant Froget de La Grandière y croise avant d'aller se réfugier dans la baie du Kouang Tchéou Wan. Enfin, en 1787-1788, la frégate « Calypso » aux ordres du Commandant de Kergariou-Lochmaria procède à une reconnaissance approfondie de « ce grand nombre d'îles ne figurant sur aucune carte ». Peu après, la Cour de Hué commence à s'intéresser à sa lointaine possession ; en 1833, l'Empereur Minh Mang ordonne de « dresser dix bornes de souveraineté en autant de terres émergées » tout en recommandant de lever un impôt sur les pêcheurs naviguant dans la région.

De 1881 à 1884, une mission allemande effectue des relevés hydrographiques dans les Paracels « sans désir d'appropriation des lieux ». D'ailleurs la convention franco-chinoise du 26 juin 1887 attribue la souveraineté des îles au Céleste Empire. Quelques années plus tard, de 1891 à 1895, les cargos allemands « Mariana », « Bellona » et le nippon « Imezu Maru » font naufrage sur les rochers de l'archipel, leurs précieuses cargaisons étant promptement récupérées par des pirates. Longtemps, les chaudières intactes

de ces bâtiments vont servir d'amers, le point culminant du site ne dépassant pas huit mètres d'altitude. Les compagnies d'assurances s'étant retournées vers Pékin, les autorités chinoises pour échapper à leurs responsabilités arguent que ces terres émergées n'appartiennent ni au Céleste Empire ni à l'Annam. De son côté, le gouvernement général de l'Union Indochinoise ne manifeste aucun intérêt pour ces étendues maritimes désolées. Toutefois, en 1899, il ordonne la construction d'un phare sur une des îles, projet qui va rester lettre morte faute de crédit. Dans le même temps, revenant sur ses déclarations de 1896, la Chine envoie plusieurs missions navales dans les Paracels ; en 1909, deux de ses canonnières débarquent des troupes sur Pattle pour 24 heures.

En 1921, unilatéralement, Pékin rattache administrativement l'archipel à l'île de Haïnan. Cette mesure conduit Hanoï à faire assurer une surveillance maritime et douanière sur ces terres émergées où une société japonaise a obtenu l'autorisation de l'Union Indochinoise d'exploiter un gisement de phosphate. En 1925, le navire hydrographe « De Lanessan » entame une campagne de recherches dans les îles avec la participation du Service Océanographique de Nha Trang dirigé par le Docteur Kempf. En



1932, l'archipel fait officiellement partie de la province de Thua Thien (Hué). Auparavant l'avis colonial l'« Inconstant » a effectué une croisière dans la région.

À partir de 1937, la volonté expansionniste du Japon, qui ne reconnaît pas la souveraineté française dans cette zone maritime, oblige Hanoï à ordonner une présence permanente dans ces parages. Une expédition placée sous l'autorité du Directeur des Phares et Balises d'Annam Don Carli, accompagnée d'un détachement de la Garde Indigène aux ordres du Sous-Inspecteur Brutus, embarque sur le balisier « Paul Bert » escorté par les avisos « Astrolabe » et « Marne ». Prenant pied sur Pattle le 31 octobre 1937, le groupe a reçu la mission de construire un phare sur cet îlot de 700 mètres de long et de 400 mètres de large. Les travaux conduits selon les plans de l'Ingénieur des Travaux Publics Gauthier sont réalisés en cinq jours. Le 6 novembre à 18 heures, l'ouvrage constitué d'une tour métallique de 26 mètres allume ses feux; l'installation alimentée au gaz possède une autonomie de quatre mois. La radio du « Paul Bert » informe les navigateurs de la position de ceux-ci et de la fréquence de leurs éclats. Peu après, le croiseur britannique « Cumberland » passe au large.

Brutus demeuré sur place entreprend des recherches hydrographiques afin de découvrir un mouillage possible entre Pattle et Robert. Il fait également poser sur la première de ces terres une borne portant l'inscription « République Française. Archipel des Paracels. 1818-1938 ». Peu après, Don Carli revenu sur le site a l'agréable surprise d'y découvrir un panneau portant en lettres sinisées l'indication suivante: « Tous les pêcheurs chinois du sud Haïnan remercient la France de son geste humain qui rend service à l'humanité. Ce phare installé depuis peu de temps a déjà sauvé des vies humaines. Les milliers de pêcheurs du sud Haïnan sont reconnaissants et remercient la France ».

Peu après, des civils nippons s'installent sans autorisation sur les îles Boisée et Pattle alors que l'archipel

est devenu une délégation administrative de l'Union Indochinoise. Paris ordonne alors de faire occuper militairement le site, mission confiée à l'Inspecteur de la Garde Indigène Grethen. D'origine luxembourgeoise, cet ancien officier de la Légion Étrangère, héroïque combattant en 1914-1918, est réputé pour son calme et son énergie. Il a pour consigne de faire acte de présence dans l'archipel en évitant tout heurt avec les Japonais. Il est secondé dans sa délicate mission par le Sous-Inspecteur Brutus et le Garde Principal Turier.

À la fin du mois de juin 1938, la troupe embarque à Tourane sur le « Francis Garnier » et le « Capitaine Coulon » accompagnés par l'avisos « Marne ». Elle est composée d'une centaine de gardes et de coolies dotés de matériels et d'approvisionnements ainsi que de plantes, de graines et de terreau pour faire pousser ces dernières. Arrivée devant Pattle, la flottille aperçoit deux croiseurs et deux destroyers japonais. La mise à terre des hommes et de la cargaison est entreprise sur le champ y compris celle des « paillottes, bambous, poulets, cochons et eau douce ». Durant deux jours, elle est effectuée sous la forme de palanquées reçues sur des embarcations en cai phên tirées en chapelets jusqu'à la côte par les vedettes des trois bâtiments français. Ces convois empruntent un étroit passage précédemment reconnu dans la ceinture corallienne par l'« Astrolabe ». Dès le premier jour, le pavillon tricolore salué par une décharge de mousqueterie a été hissé sur le campement.

Quelques heures après son installation, celui-ci est dévasté par un typhon d'une rare violence qui oblige les navires ancrés devant Pattle à prendre le large puis à revenir une fois le calme rétabli. C'est alors que le Capitaine de Frégate Tsichu Naoi commandant l'armada de Tokyo se manifeste. Utilisant un excellent français, il demande à Grethen s'il a mission de chasser ses compatriotes civils installés dans les Paracels. L'Inspecteur lui répond que l'archipel appartient à l'Annam et que les Japonais peuvent y résider. Il a d'ailleurs fait

part de cette autorisation à Susiki, représentant local de la Kaico Kocio Company, entreprise de pêche, qui a signé un document présenté par le fonctionnaire français.

En accomplissant un tel geste, Susiki a reconnu implicitement la souveraineté française sur la région. Désavoué par ses supérieurs, il est remplacé par San Kan, directeur de la société de guano Hiraka Shogaï mais en réalité officier camouflé en négociant. Le 1^{er} juillet 1938, Tsichu Naoi accuse Grethen d'avoir extorqué la signature de Susiki qui ne comprend pas le français; or le document émargé par le pêcheur a été rédigé en cette langue mais aussi en japonais. En outre, le Capitaine de Frégate précise à son interlocuteur que Tokyo ne reconnaît pas la souveraineté de Paris sur les îles et fait pointer ses canons vers le bivouac de la Garde Indigène. Très calme, l'Inspecteur répond qu'il accomplit une mission ordonnée par son gouvernement et qu'il est hors de question qu'il quitte Pattle. En outre il fait remarquer que la Marine Impériale ne va pas se couvrir de gloire en utilisant ses lourdes pièces contre des hommes armés de fusils. De son côté, le Capitaine de Frégate Rodellec de Porzic commandant la flottille française élève une vive protestation auprès de son homologue japonais. Peu après, Grethen fait occuper l'île Boisée et, très diplomate, autorise les marins du Mikado à venir « se dégourdir les jambes » sur Pattle.

Rapidement la tension diminue et le fonctionnaire français est reçu à bord d'un croiseur de la marine impériale, où Naoi lui remet un éventail à titre de présent. Peu après, les navires nippons quittent les lieux et Brutus remplace son supérieur qui regagne l'Annam. La presse indochinoise commente chaleureusement la fermeté et l'entregent de ce dernier « qui a maintenu si haut le prestige de la France ».

Jusqu'à l'entrée en guerre du Japon le 8 décembre 1941, des relations maritimes régulières transportent vers l'archipel les relèves des gardes et des techniciens autochtones spécialistes de la météorologie et des travaux publics, souvent

accompagnés de leurs familles. Sur Pattle et Boisée, des bâtiments sont édifiés, un puits d'eau douce creusé et une citerne en madrépores construite pour recueillir les eaux pluviales. Un représentant civil du Résident Supérieur en Annam installe son bureau sur Boisée. Cependant, les conditions d'existence au cours de séjours fixés à six mois sont très dures. Les seules ressources alimentaires du site consistent en rats à chair comestible, en pourpiers, en coquillages et tortues, les eaux très poissonneuses étant par ailleurs infestées de requins. Souvent, les installations sont endommagées par les raz de marée ou les typhons et la navigation des navires de relève contrariée par l'état de la mer. Ainsi, en 1939, les convois ayant été retardés, la garnison manque de vivres, une épidémie de typhus éclate parmi elle, aucun médecin n'est présent pour la combattre. Lorsque les liaisons redeviennent possibles, des gardes en état de dénutrition avancée sont évacués vers Tourane; leur chef, le Garde Principal Fontant, décède peu après son débarquement. Son nom est donné à la résidence principale établie sur Pattle.

Le 20 juin 1940, le Général Catroux, ayant été obligé d'accepter un ultimatum formulé par son homologue nippon Nishihara, reçoit en contrepartie un document de Tokyo reconnaissant la souveraineté française sur la péninsule indochinoise « y compris les archipels Paracels et Spartleys ».

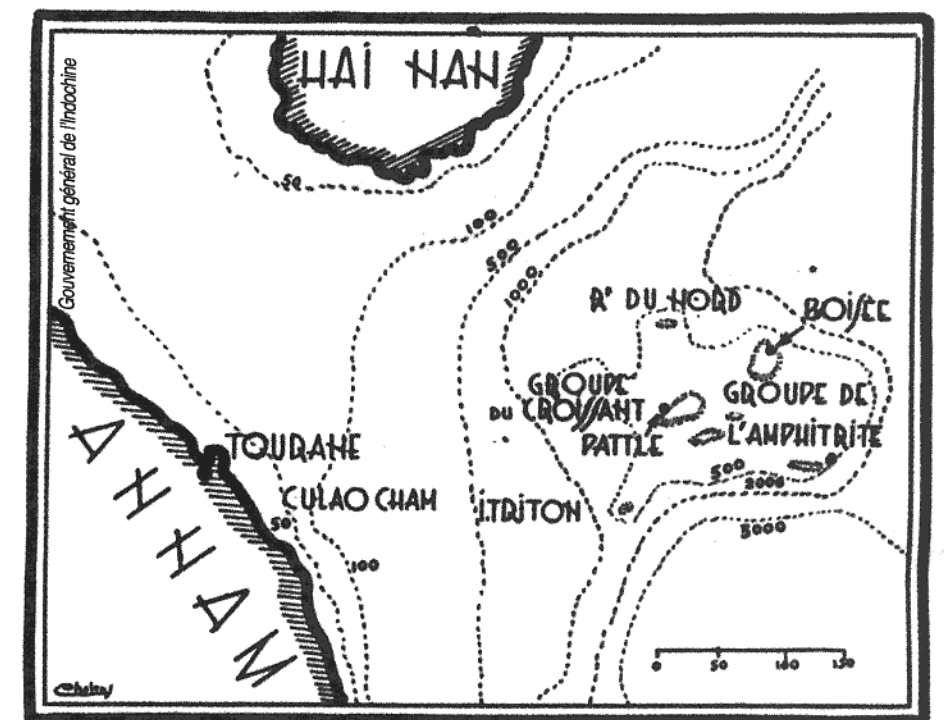
Le 15 avril 1942, le vapeur français « Canton » est torpillé dans le golfe du Tonkin par un sous-marin américain. La menace sur la navigation côtière de la péninsule va rester constante jusqu'en 1945 et rendre les traversées vers les Paracels très dangereuses. À plusieurs reprises, elles sont annulées, telle celle de novembre 1943; avant la capitulation nipponne, une seule va être effectuée par le patrouilleur « Armand Rousseau ». Le 2 septembre 1944, ce navire quitte Tourane avec vingt-sept passagers et une cargaison de 43 tonnes destinée à Pattle et Boisée. Deux jours plus tard, le bâtiment touche la première de ces îles et le Garde Principal Vuillaume y

accueille son collègue Beliau venu le remplacer. Ensuite, après cinq heures de navigation, l'« Armand Rousseau » arrive devant Boisée où se trouve un fonctionnaire civil. Celui-ci apprend alors la naissance de deux de ses petits-enfants et aussi les débarquements alliés en métropole. Il a ignoré ces événements car son poste récepteur est en panne et ne peut être réparé par les marins faute de pièces détachées. Le 7 septembre suivant, l'« Armand Rousseau » est de retour à Quinhon où il débarque quarante-sept anciens de l'archipel dont deux femmes, certains de ces passagers devant être hospitalisés d'urgence. Le sort de leurs camarades demeurés dans les îles est jusqu'à ce jour demeuré inconnu⁽³⁾. Tout au plus, un document signale que « le résident de Boisée a réussi à revenir en Annam à bord d'une embarcation de fortune grée avec des voiles improvisées ».

Après le coup de force du 9 mars 1945, les soldats du Mikado ne semblent pas avoir occupé l'archipel. Le 20 mai 1946, la frégate « l'Escarmouche » dépose sur Pattle un peloton de fusiliers-marins. Ces hommes trouvent l'île déserte et les anciennes installations de la Garde Indigène pillées et portant des traces de mitraillages aériens. Le chef du détachement précise que « les can-

tonnements d'autrefois sont si vides qu'ils ont l'aspect d'une carcasse de poulet tombée dans une fourmière ». Cependant, les matelots découvrent successivement un pagodon tourné vers l'ouest, la borne de souveraineté demeurée intacte et le pylône du phare entièrement rouillé. Tout le reste du site est envahi par une herbe rare et misérable et un peuplement artificiel de cocotiers et de filaos. Au cours de leurs investigations, les nouveaux débarqués dégagent une croix de Lorraine métallique peinte en rouge érigée sur un mât d'observation et sur une citerne l'inscription « Ici pas de Japonais, rien que des Français ». À son retour sur le continent, l'officier responsable de l'opération écrit que « Pattle est désert depuis un certain temps, les pêcheurs de Haïnan interrogés par mes soins n'ayant pu fournir aucune information quant au sort de l'ancienne garnison française ».

Le 20 janvier 1947, une section de tirailleurs montagnards du 5^e BMEO vient occuper la principale île de l'archipel. Quelques jours auparavant des soldats nationalistes chinois ont effectué la même opération sur Boisée. Paradoxalement, ce dernier débarquement n'entraîne aucune protestation de Paris alors que le Gouvernement de la RDVN réfugié



Carte du site maritime des îles Paracels

dans la brousse tonkinoise accuse avec véhémence les USA d'avoir permis cette intolérable atteinte à la souveraineté du nouveau Viêt Nam. L'existence des militaires du 5^e BMEO dans l'archipel est plus confortable que celle de leurs devanciers de 1945. Relevés tous les trimestres, ils disposent d'un poste émetteur-récepteur de radio et peuvent compter sur la présence d'un médecin. Lors des visites de pêcheurs chinois venus se ravitailler en eau douce, ils reçoivent des dons en tortues et holothuries⁽⁴⁾. Tous les mois un navire de la Marine Nationale effectue une liaison avec les Paracels et le courrier est transporté régulièrement par hydravions Catalina voire parachuté. Les montagnards se révèlent piètres pêcheurs mais redoutables chasseurs pour les rats destinés à l'ordinaire qu'ils tuent avec leurs arcs. En mai 1947, le Général Bourguind, commandant les TFCA, et l'Administrateur Mouzon,

chef de la province de Nhatrang, viennent inspecter Pattle.

Le 15 octobre 1950, la France remet ses titres de souveraineté sur les Paracels à l'État du Viêt Nam. Au mois d'avril de la même année, les soldats de Mao Tsé Toung ont remplacé ceux de Tchang Kai Check sur l'île Boisée. Jusqu'en 1955, la Marine Nationale va effectuer des missions de surveillance dans les parages de l'archipel en posant sur les principales terres émergées des bornes attestant leur appartenance à la future République du Viêt Nam⁽⁵⁾. Ainsi, en juillet 1953, l'« Aubépine » accomplit une campagne de sondages sur le site survolé par des avions français, détectant sur l'île Boisée « un groupe d'individus à l'allure plus ou moins militaire ». En dernier lieu, en août 1955, le « Chélif » débarque sur Pattle une équipe de techniciens vietnamiens chargés d'y installer une station de météorologie et d'étudier l'implan-

tation d'un aérodrome. Quelques semaines plus tard, les militaires français encore présents dans l'archipel sont remplacés par leurs homologues de la RVN.

Le 1^{er} janvier 1974, des soldats chinois embarqués sur huit navires de guerre chassent les militaires vietnamiens en service dans le groupe du Croissant; des combats sont livrés et des pertes enregistrées de part et d'autre. Paradoxalement, la RDVN sans doute trop occupée par la conquête du sud de la péninsule ne proteste pas, laissant ce soin à son satellite, le GRP⁽⁶⁾ du Sud Viêt Nam et à l'adversaire de celui-ci, la RVN du Président Nguyễn Văn Thiệu.

Les Spartleys

Parfois orthographiée Spartly sur certaines cartes marines occidentales, nommée Nam Sa puis Truong Sa en Annam et Nan Sha dans le Céleste Empire, cette région est dès le moyen âge connue par les récits d'intrépides voyageurs et essentiellement fréquentée par des pêcheurs venus de Chine, de la péninsule indochinoise et de Malaisie. Un édit de l'Empereur Nguyễn Văn Phúc (1691-1725) l'évoque et un document de la Cour de Hué en dresse une cartographie sommaire entre 1838 et 1862.

Les trente-trois principales terres émergées réparties en trois groupes ont été reconnues sous le nom « d'Iles de la Tempête » en 1867 par le navire hydrographique britannique « Rifleman » qui semble y avoir débarqué quelques téméraires négociants. Le site occupe une position centrale sur la route maritime Hong Kong-Singapour et se trouve entre l'Indochine, Hainan, les Philippines, Bornéo, la Malaisie et le Siam. Il s'agit en fait de surfaces coralliennes de quelques centaines de mètres carrés recouvertes de sable et de phosphate où poussent de rares cocotiers et palétuviers. Plusieurs de ces îlots sont des cayes c'est-à-dire des lagons d'eau profonde retenus par des couronnes de récifs et pouvant servir de plans d'amerrissage pour des hydravions voire de refuge pour des sous-marins.

Les principales terres émergées sont le récif Danger, les îles Thi Thu, Ituba, de la Tempête et la caye d'Amboyne. Ces sites longtemps considérés par la France comme « Terra Nullius »⁽⁷⁾ attirent toutefois en 1917 une entreprise japonaise d'exploitation de guano. Dix ans plus tard, le consulat général nippon à Hanoï demande au gouvernement général quel est le statut de la région. En 1928, une société française manifestant le désir de s'établir à Ituba, le Gouverneur de Cochinchine y dépêche le vapeur « De Lanessan » et l'avis « La Malicieuse » qui le 13 avril prennent possession de l'archipel, cet acte étant notifié aux autres puissances le 23 septembre suivant. En 1933, une flottille forte du « De Lanessan », de « La Malicieuse », de la canonnière « Alerte » et du navire hydrographique l'« Astrolabe » accomplit une croisière aux Spartleys. Explorant chaque île, elle n'y trouve que seize Chinois vivant de patates et de chair de tortues. Du 10 au 12 avril, le Lieutenant de Vaisseau Delattre responsable de la mission établit en onze exemplaires un acte de souveraineté ensuite enfermé en autant de bouteilles destinées à être scellées dans des bornes maçonnées sur les principales terres. Peu après, l'archipel Truong Sa est rattaché à la province cochinchinoise de Baria.

En 1937, une société de pêche japonaise, dont le personnel est formé de miliciens formosans encadrés par des officiers nippons, débarque dans l'archipel où elle établit une station de TSF. La France proteste auprès de Tokyo et envoie sur Itu Ba le « Dumont d'Urville » et un détachement de la Garde Civile cochinchinoise commandé par un officier de Gendarmerie. Ce déploiement n'intimide pas Tokyo qui le 31 mars 1939 déclare que ce site lui appartient. Au cours de la deuxième Guerre Mondiale, il ne semble pas que les forces du Mikado aient entretenu une garnison permanente sur les Spartleys.

L'avis « Chevreuil » visite ces parages en 1946 et y entretient les bornes de souveraineté. Le 17 mai 1951, alors que les îles ont déjà été remises à l'État du Viêt Nam, les Philippines les revendiquent et un mois plus tard Pékin exprime la même volonté. Or, un mois auparavant, le ministère des États Associés a émis l'avis que les terres formant les Spartleys ne soient pas remises à la RVN mais conservées sous son autorité comme les Territoires du Pacifique.

Du 15 au 24 mai 1955, le « Commandant Robert Giraud » croise dans la zone où à la demande de l'Organisation Internationale de l'Aviation Civile s'est installée une

un enjeu économique très important.

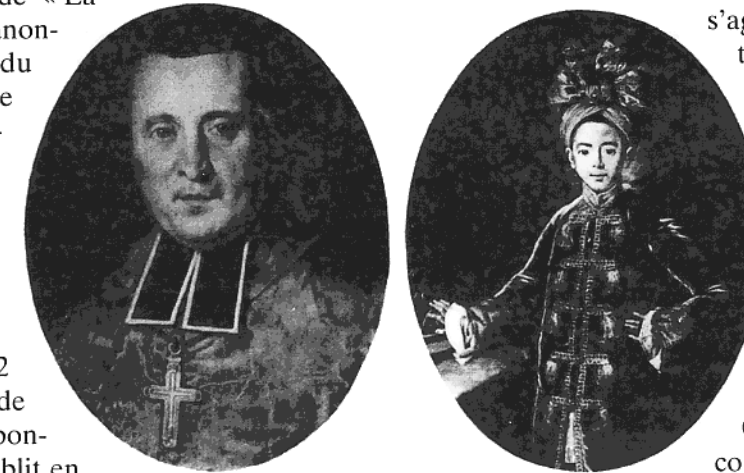
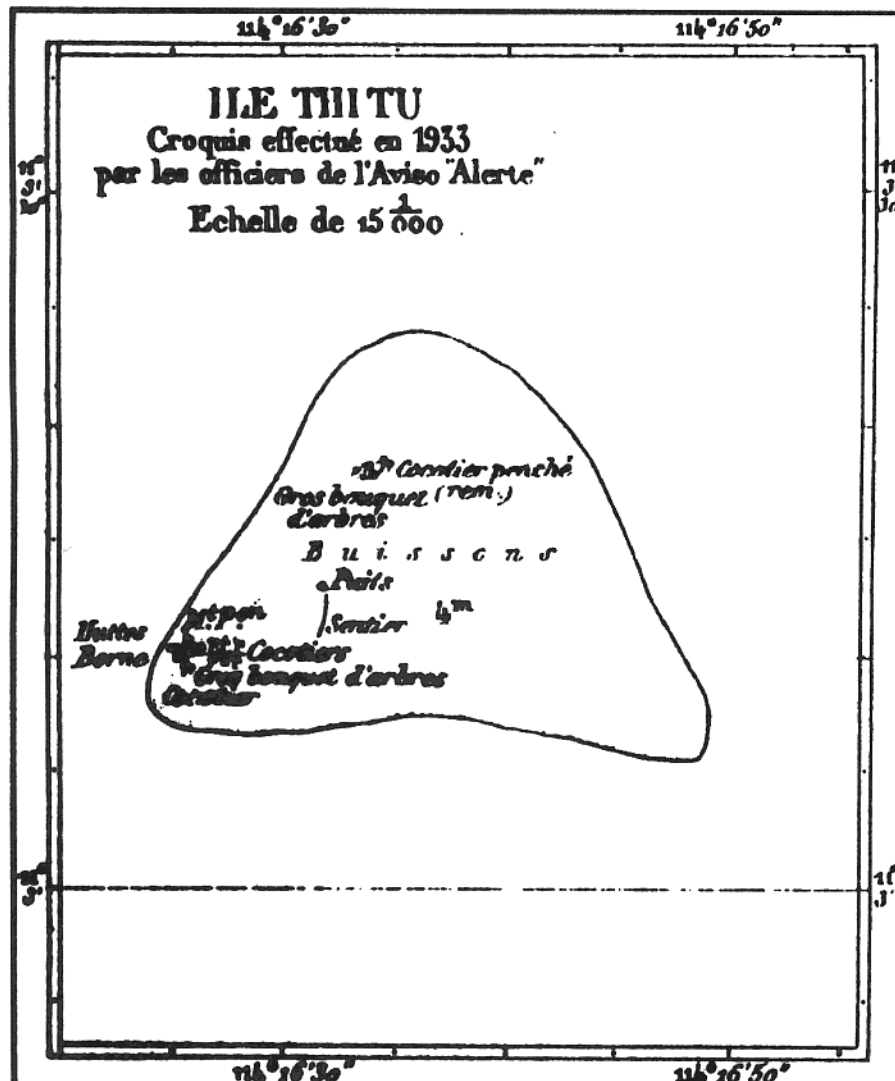
Les affrontements sanglants y sont nombreux; ainsi, le 14 mars 1988, la marine de Pékin ouvrant le feu sur les navires de Hanoï a provoqué la mort de soixante-quatorze marins vietnamiens. Tout récemment, au début de 2012, la presse vietnamienne a fait état de manifestations à Hanoï pour conserver l'archipel au sein de la RSVN.

L'archipel de Poulo-Condore

Ce site appelé en vietnamien Côn Dao et parfois Côn Lôn, à 100 kilomètres de la Pointe de Ca Mau, est surtout connu par son île principale, la Grande Condore. En réalité, il s'agit d'un groupement de treize terres émergées citées très tôt dans les documents de la Cour de Hué. Marco Polo y a fait escale en 1294. Vers le milieu du XVI^e siècle, le poète portugais Camoes a résidé dans l'archipel qu'il évoque dans son poème « Les Lusitades ». En novembre 1680, l'agent de la Compagnie des Indes Orientales Veret (ou Verret) conseille en vain à la Cour de

Versailles l'occupation de la région. En 1702, les Anglais construisent un fort sur la Grande Condore alors nommée « Ile d'Orléans ». Le 2 mars 1703, la garnison de ce dernier est massacrée par des mercenaires originaires des Célèbes et soudoyés par le Gouverneur Truong Phuoc Phan. Seize ans plus tard, le Français Renault écrit que « la population de la région s'élève à deux cents insulaires hostiles aux Européens et logés dans cinquante cases misérables ».

Dans les dernières décennies du XVIII^e siècle, Poulo-Condore va entrer dans l'histoire du Dai Viêt⁽⁸⁾ et de la France. Tout d'abord, en 1783, Nguyễn Anh, roi de Cochinchine en exil et futur Empereur Gia Long, y séjourne et fonde sur la Grande Ile les hameaux de An Hai, An Hô et Co Ong. Monseigneur Pigneau de Béhaine, évêque d'Adran, lui rend visite à plusieurs reprises



Mgr Pigneau de Béhaine et le prince Nguyễn Canh à Versailles en 1787

mission météorologique venue de Taïwan. Le 16 juin 1955, le Général Jacquot commandant en chef en Indochine écrit à Paris « qu'il serait utile pour des raisons stratégiques de ménager les droits de la France sur les Spartleys ». Les Philippines ayant autorisé un de leurs ressortissants, Thomas Clona, à vivre sur Itu Ba qu'il transforme avec six autres îles en « Terre de la Liberté », la RVN envoie le 24 août 1956 une garnison dans l'archipel, elle-même remplacée par des soldats de l'APVN les 5 et 6 mai 1975.

Convoitées de nos jours par la Chine, Taïwan, les Philippines, Brunei, la Malaisie et le Viêt Nam, les Spartleys sont devenues, du fait de leurs ressources énergétiques estimées à 25 milliards de m³ de gaz et à 196 milliards de barils de pétrole,

la suite du meurtre de plusieurs fonctionnaires abattus par les détenus, la presse locale dénonce le laxisme du responsable de l'archipel, Morizet, qui « a été nommé à ce poste comme on aurait nommé un percepteur ». Quatre ans plus tard, les Gardiens Aujard et Burguez accusés par les condamnés « d'avoir apporté à Poulo-Condore la terreur » sont égorgés. Leurs noms sont donnés à une rue de la Grande Ile et leurs trois assassins sont guillotins le 12 janvier 1911 devant leurs codétenus qui les considèrent comme des héros. Le 14 janvier 1918, une mutinerie durement réprimée s'achève par la mort de trois fonctionnaires et de quatre-vingt-trois relégués. Le Directeur Andouard fait alors lâcher dans la montagne un couple de tigres pour chasser les évadés. Félicité par le Gouverneur Général, cité à l'ordre du jour, Andouard est traité par les journaux locaux d'opposition « de bourreau altéré de sang ». Traduit devant un conseil de guerre, il est acquitté; Hô Chi Minh alors en France écrit à ce propos: « C'est cela la justice des colonialistes français en Indochine ». Peu après, le 3 décembre 1919, le directeur est tué par le condamné Sui Nho qui pour l'abattre a volé l'arme du commandant d'armes, le Lieutenant Aubert. Au début de la révolte, le bruit a couru parmi les condamnés que « la France ayant perdu la guerre va être remplacée en Indochine par l'Allemagne victorieuse ».

Entre deux guerres

La fin du conflit 1914-1918 et le calme régnant dans la péninsule incitent les autorités de l'Union à promouvoir des mesures de relative indulgence envers les nationalistes. De nombreux condamnés politiques sont élargis de Poulo-Condore, où le bague n° 3 nouvellement construit héberge en 1928 deux mille deux délinquants de droit commun. Cependant la sévère répression en 1930-1931 des mouvements qui ont ensanglanté l'Annam et la Cochinchine expédie au bague de nombreux membres du PCI et du VNQDD⁽¹³⁾.

Certains vont ultérieurement jouer un rôle important dans l'histoire du

Viêt Nam et acquérir une célébrité internationale. C'est notamment le cas de:

- Tôn Duc Thang, ancien mutin de la Mer Noire, condamné à vingt ans de travaux forcés en 1929, devenu président de la RDVN de 1969 à 1976.

- Nguyễn Bình, futur chef de la rébellion viêt minh au sud de la péninsule en 1946.

- Lê Duân, futur secrétaire général du PCI.

- Lê Duc Tho, membre fondateur du PCI, négociateur des accords de Paris en 1973, qui refusera le Prix Nobel de la Paix pour ne pas le partager avec le diplomate américain Kissinger,

- Tha Thu Thau, trotskiste, farouche adversaire du PCI, assassiné en 1945.

- Bay Viêt, interné en tant que droit commun, futur général Binh Xuyên et principal protagoniste de la guerre des sectes contre Ngo Dinh Diêm en 1955, évadé après quatre tentatives en 1940.

L'historien Philippe Franchini écrit en relatant la détention de ces hommes: « Une réflexion et une maturation importante se produiront à l'ombre des prisons. À Poulo Condore, en rapprochant les révoltés dans la souffrance commune et en cultivant les germes de la haine et de la revanche, le bague devient l'un des véritables creusets de l'intransigeance révolutionnaire ».

En effet, regroupés dans l'île de Hon Cau puis au bague n° 2, les politiques, idéologiquement séparés entre tenants du PCI et du VNQDD mais unis dans une commune détestation de l'administration française, mettent à profit leur emprisonnement pour endoctriner leurs codétenus. Dès 1935, une cellule communiste est créée à Poulo-Condore où elle diffuse le journal « Tiên Lên » (En avant). La Sûreté Générale précise que « l'emprisonnement exalte l'esprit révolutionnaire et que le temps de la détention est utilisé pour parfaire la culture marxiste ». « L'Université de Poulo-Condore », ainsi qu'est surnommé le bague n° 2, va susciter grâce au zèle de ses « professeurs d'idéologie » un nombre élevé d'ennemis de la France, certains de « ces maîtres ès-

révolutions » jouant quelques années plus tard un rôle majeur dans son éviction de la péninsule.

Sur le terrain, ces agitateurs vont être à l'origine de multiples réclamations, grèves de la faim et du travail, agressions de surveillants et préparations d'évasions. En dépit de cette dangerosité, le 11 août 1936, le Gouvernement du Front Populaire fait libérer mille cent condamnés politiques parmi lesquels Pham Van Dong. Le Directeur Bouvier a pourtant écrit prophétiquement sur le dossier de ce dernier: « à ne pas laisser rentrer au Tonkin où il deviendrait un péril pour l'État ».

L'Administration

Avant 1939, le bague est placé sous la responsabilité d'un directeur secondé par un receveur-percepteur. Le personnel préposé à la surveillance comprend un gardien-chef, des gardiens européens (souvent originaires des cinq comptoirs des Indes ou de la Réunion) et asiatiques; des agents autochtones dénommés « matas » complètent ce cadre. Un commandant d'armes est affecté dans l'archipel où cantonne une unité du 11^e RIC, de même que des médecins français ou indochinois⁽¹⁴⁾.

Les détenus sont répartis en politiques, semi-politiques ou droits communs, certains assurant les fonctions de caplan (chef d'équipe). Selon la gravité de leur condamnation et la façon dont ils purgent leur peine, ils sont classifiés en trois catégories. Ceux de la 1^{re} classe exercent des fonctions peu fatigantes telles que gardiens des deux cimetières ou veilleurs du jardin de patates. En revanche, leurs camarades de la 3^e classe sont utilisés comme concasseurs de madrépores ou décortiqueurs. Enfin d'autres, surtout khmers, sont chargés, en tant « guetteurs de baies », de faire échouer les évasions et perçoivent une prime à chaque tentative avortée.

Le bague est loin d'être une société fermée. Outre les hommes astreints à une peine, des condamnés libérés, des familles de surveillants, des commerçants, des agriculteurs résident à Côn Dao. La période du nouvel an

annamite est l'occasion d'un relâchement de la discipline, les visites des proches, les jeux de cartes, la libre circulation entre les trois bagnes étant autorisée. Durant ces festivités, les prisonniers donnent une série de représentations théâtrales au cours desquelles les comédies « l'Avare », « le Bourgeois Gentilhomme » et « les Fourberies de Scapin » sont jouées en annamite devant toute la population insulaire. Une léproserie fonctionne dans la petite île d'Hon Tai Lon et abrite de nombreux malades.

En cas de faute le directeur applique aux condamnés une échelle de sanctions allant de la chaîne simple aux fers aux pieds et à l'enfermement en cellule isolée pour une durée maximum de trois mois. Ainsi, le 22 avril 1938, quatre-vingt-sept détenus subissent cette punition au Bague n° 3, la guillotine ayant d'ailleurs fonctionné plusieurs fois dans l'enceinte de ce dernier.

Les évasions

À partir de 1930-1931, l'organisation de tentatives de fuite est du ressort du PCI qui planifie celles-ci avec rigueur et discipline. De 1930 à 1936, l'administration comptabilise trois mille neuf cent douze départs illicites, trois mille sept cent soixante-dix étant repris sur le continent. Les traversées sont effectuées sur des embarcations dérobées ou construites clandestinement dans les ateliers avec des palmiers légers, des troncs de bananiers, et équipées de voiles fabriquées avec des nattes ou des vêtements. Le but est de profiter des vents favorables pour atteindre la Pointe de Camau, mais certains radeaux échouent au Siam, dans le Golfe du Tonkin, voire sur les côtes de l'île de Haïnan. Quelques évasions sont restées célèbres dans la mémoire du bague. Ainsi, le postier de celui-ci, sur le point d'être arrêté pour malversations, s'enfuit recroquevillé dans une valise et étendu sur un magot de 6000 piastres. Un Cambodgien s'évade dans un cercueil et un de ses codétenus parvient à Ben Trê après une traversée de trois jours couché sur une porte. Le Prince Buu Dinh,

qui purge une peine de 9 ans de travaux forcés pour crime de lèse-majesté, fausse compagnie à ses gardiens en 1931 non sans avoir adressé au Directeur Bouvier un quatrain ironique dont le premier vers précise: « Tu restes et moi, je m'en vais de mon côté ».

La deuxième guerre mondiale

Dès le début des hostilités, les clandestins du PCI interdit le 26 septembre 1939 puis les nationalistes ayant pris part aux soulèvements du Tonkin et de la Cochinchine à l'automne 1940 sont dirigés vers Poulo-Condore. Ils y sont rejoints par cent cinquante autochtones militants actifs pro-japonais. Le 14 janvier 1941, le groupe naval du Capitaine de Vaisseau Bérenger se rassemble dans la baie sud de la Grande Condore avant d'aller vaincre la flotte thaïlandaise à Koh Chang. En novembre 1942, le pénitencier abrite quatre mille quatre cent trois détenus dont environ deux mille politiques.

En 1944, de nombreux décès dus à un ravitaillement déficient sont enregistrés et les tombes se multiplient aux cimetières de Hang Keo et Hang Duong. Lê Hong Phong, membre éminent du PCI, meurt le 6 septembre 1942, suivi en août 1943 par Nguyễn An Minh, célèbre intellectuel. Les Nippons qui ont brièvement occupé la station de TSF en décembre 1941 entretiennent dans l'archipel une section alors qu'une compagnie du 11^e RIC y cantonne. À plusieurs reprises, le pénitencier est mitraillé par l'aviation américaine et des navires japonais coulés dans les parages.

Le 10 mars 1945, la garnison française est neutralisée dans sa caserne par les militaires du Mikado qui confient la responsabilité du pénitencier au Gardien-Chef Hilaire, le Directeur Tisseyre étant ramené à Saïgon quatre jours plus tard. En août 1945, le Secrétaire Lê Van Tra devient responsable de l'administration, plusieurs surveillants européens étant molestés lors de la tenue du meeting proclamant l'indépendance du Viêt Nam. Les 24 et 25 août, les Japonais quittent Côn Dao en com-

pagnie du Médecin Commandant Rosec qui a soigné jusqu'alors la population, de la plupart des gardiens français, des détenus pro-nippons et de cinq membres du PCI. Le même jour, dix-huit gardes civils débarquent et sur le champ remettent leurs armes au comité viêt minh de l'archipel, censé assurer la sécurité des quelques européens et des marins malgaches restés sur place faute de moyens de transport vers le continent.

Le 23 septembre, le « Phu Quôc » remorquant vingt-cinq embarcations transporte à Saïgon deux mille six cents libérés dont deux mille trois cents politiques. Il ne reste dans les îles que quelques centaines de droits communs, les anciens surveillants et les marins malgaches étant enfermés dans les pires conditions au Bague n° 3. Le délégué viêt minh Van Cu organise ensuite le transfert vers Saïgon de tout le matériel abandonné par l'administration pénitentiaire. Peu après, les condamnés élisent en tant que « chef du gouvernement de l'état libre, agricole et fraternel de Poulo-Condore » l'ancien chef de gang Truong Van Thoi surnommé « le roi des montagnes ». Ce dernier fait élargir les prisonniers non asiatiques car il a donné à sa nouvelle nation la devise « Tous les hommes sont frères ». Toutefois, les vivres viennent à manquer et la population a peur car un bâtiment de guerre passant au large de Côn Dao a tiré plusieurs salves sur les installations.

Le CEFEQ

Le 18 avril 1946, deux compagnies du III/22^e RIC venues de Phu Quôc débarquent dans la Grande Condore. Transformés en gardes-chiourmes, les Marsouins rassemblent et enferment tous les anciens détenus, plutôt heureux d'accueillir les nouveaux débarqués car ils souffrent de la faim. Le pénitencier est ensuite dirigé par l'Administrateur Gimbert qui reçoit un convoi de trois cents détenus venus de la Prison Centrale de Saïgon. Le 3 septembre 1946, le fonctionnaire est remplacé par le Capitaine de la Légion Étrangère H... qui, très laxiste, est surnommé le

« capitaine viêt minh » par les condamnés. En mai 1947, le Capitaine Brûlé devient directeur de l'établissement pénitentiaire mais ne peut empêcher de nombreuses tentatives d'évasion. Ainsi :

- En octobre 1946, deux soldats de la garnison parviennent à rattraper en haute mer une embarcation à bord de laquelle trois fuyards ont pris place. Ne pouvant du fait des conditions météorologiques revenir à Côn Dao, détenus et militaires mourants de soif sont recueillis au large de la Thaïlande après plusieurs jours de navigation forcée.

- Un groupe conduit par Moï Bu « roi des évasions » confectionne ensuite un radeau et arrive à Singapour.

- Le 31 janvier 1947, le « Goëland » récupère au large deux évadés partis depuis six mois et ayant attendu sur un îlot la mousson favorable en se nourrissant de produits de la mer.

À terre, le Capitaine Brûlé, évadé d'un oflag en 1941, fait régner une stricte discipline tout en tentant d'améliorer le sort de ses administrés, au nombre de neuf cent quarante-sept le 1^{er} janvier 1948, dont quelques dizaines de criminels de guerre japonais. Il interdit l'usage de la « cadouille », queue de raie ossifiée et utilisée pour frapper les repris de justice. Il est aidé dans sa mission par Monsieur Messmer, Chef de Cabinet du Haut-commissaire, venu visiter le bagne en hydravion Mitsubichi. Par ailleurs, la Division de

Dragueurs du Capitaine de Frégate Meynier, chargé de la surveillance maritime du Golfe de Thaïlande, a établi sa base dans l'archipel.

Le Capitaine Brûlé note que les criminels japonais sont très disciplinés. Ayant découvert dans l'estomac d'un requin capturé la botte d'un compatriote aviateur, ils organisent une cérémonie patriotique avant d'ensevelir cette glorieuse relique. En revanche, le 7 mai 1948, vingt-huit détenus indochinois s'évadent après avoir abattu le Gardien Mourgue. À cette époque, la surveillance des condamnés n'est assurée que par cinquante-six surveillants européens ou autochtones et la garnison est réduite à dix-huit tirailleurs sénégalais. Or les politiques représentent 62 % de la population pénale.

À l'automne 1948, le Haut-commissaire Bollaert vient visiter Côn Dao à bord du « Duguay Trouin ». Il se rend au cantonnement des Nippons par le petit train Decauville desservant l'île. Le soir, une représentation du « Médecin malgré lui » jouée par les relégués est prévue à bord du croiseur. Un meneur désireux d'interpeller le haut-fonctionnaire tente de prendre la parole alors que la séance va commencer mais il est sèchement remis à sa place par Monsieur Bollaert.

En novembre 1949, les captifs se rassemblent clandestinement au sein d'une « Fédération des Prisonniers de Poulo-Condore » dotée d'un comité exécutif tout puissant. Outre l'organisation de la vie courante, ce dernier anime des services d'éducation générale et de propagande politique. Les communistes y sont majoritaires et par la menace sur les familles de certains gardiens obtiennent le silence de ces derniers lors de la découverte de leurs agissements. Les relations avec le continent sont assurées grâce à la complicité d'un prêtre ; les confessionnaires de l'église abritent des colloques secrets. Cependant, la Fédération est concurrencée par une « Ligue Démocratique Sociale » nationaliste et antimarxiste qui s'oppose à elle.

À la fin de 1948, le Chef de Bataillon Lafosse devient respon-

sable de l'archipel. Il dispose de quatre-vingts surveillants et d'autant de tirailleurs sénégalais. Les combats de la RC4 à l'automne 1950 ont un grand retentissement parmi les condamnés qui commémorent l'insurrection du 19 décembre 1946 en hissant le drapeau viêt minh devant un portrait géant d'Hô Chi Minh. En 1951, une embarcation de l'APVN transportant un stock d'armes vers le Cambodge échoue à la suite d'une panne de moteur devant Côn Dao. La garnison est alors renforcée et s'élève à quatre-vingt-six gardiens et cent quatorze militaires. Le 3 mai 1951, un contingent de PIM tonkinois réputés dangereux est dirigé vers le pénitencier ; dès leur débarquement, ils incitent leurs codétenus à se mutiner.

Au cours de l'année 1952, deux exécutions capitales sont effectuées dans l'archipel, dont celle de Vo Thi Sau terroriste de 19 ans. Les évasions continuent et le 18 décembre cent quatre-vingt-dix-huit bagnards capturent trente-deux militaires africains dont quatre sont rapidement abattus. Les mutins quittent l'île dans cinq barques en vannerie, traqués par l'aviation et la marine ; quatre-vingt-un se noient. En 1953, alors que le Chef de Bataillon Blanck a pris le commandement de l'archipel, quarante militants du PCI se réfugient sur l'îlot de Hon Cau où ils subsistent durant deux semaines de bananes et de coquillages. Ils sont peu après repris sauf trois d'entre eux, surnommés « les loutres de mer », qui réussissent à atteindre la Thaïlande.

Le 20 août 1954, cinq cent douze PIM sont libérés en exécution des accords de Genève et le 9 septembre, mille quatre-vingt-douze détenus politiques rejoignent le continent. Peu après, une commission internationale trie les relégués et dirige soixante-

quinze d'entre eux vers le Tonkin, cinq cents droits communs continuant à purger leur peine sur place.

Le 1^{er} septembre 1955, les dernières troupes des TFEO appartenant au 22^e RIC quittent Côn Dao. L'archipel va continuer à être utilisé comme pénitencier ; en 1973, il abrite 9850 condamnés logés dans neuf camps. En 1975, après la victoire de la RDVN, ceux-ci sont en majorité remplacés par des déportés sud-viêt-namiens.

De nos jours, Côn Dao est proche du gisement pétrolier « off shore » de Bac Ho, au large de Vung Tau (Cap St-Jacques). Le site recèle également d'importantes ressources halieutiques.

o
o

Anciennes « poussières de l'Empire Français d'antan », les Paracels et les Spartleys sont devenues de nos jours un motif de tension entre la Chine et le Viêt Nam. Ainsi, en décembre 2011, le Vice-Président du gouvernement de Pékin a-t-il été accueilli à Hanoï par des manifestants arborant des drapeaux chinois avec une étoile supplémentaire. Cet ajout avait pour but de protester ironiquement contre les revendications chinoises relatives aux deux archipels. Pour la presse vietnamienne « la satisfaction de telles prétentions transformerait la RSVN en vassale de son puissant voisin ». Poulo-Condore, débarrassée de son oppressante réputation de pénitencier, a été l'objet de 1993 à 2010 d'un plan de développement économique, la vocation touristique de l'archipel n'ayant pas été oubliée. Ainsi se trouve réalisée la prophétie d'un condamné célèbre, Lê Hong Phong, qui en 1940 a écrit : « Poulo-Condore deviendra un très beau site pittoresque, un lieu de villégiature pour les travailleurs ». Tout au plus

aujourd'hui sur ces plages de rêve les travailleurs en vacances semblent moins nombreux que les touristes étrangers.

Colonel Maurice Rives

(1) Du nom anglais Parcels figurant sur les anciennes cartes portugaises signalant les récifs de ces parages.

(2) Engrais constitué d'excréments d'oiseaux de mer.

(3) Voir Bulletin de l'ANAI n° 24 du 1^{er} janvier 2011.

(4) Concombres de mer.

(5) Proclamée le 26 octobre 1955.

(6) Organisme de façade créé au sud de la péninsule par Hanoï le 10 juin 1969.

(7) Terre sans propriétaire.

(8) Nom du Viêt Nam de 1428 à 1802.

(9) Voir Bulletin de l'ANAI n° 10 du 1^{er} juillet 2007.

(10) Parce qu'elle s'était opposée à la volonté de son mari de confier leur fils à Monseigneur Pigneau de Béhaine partant pour Versailles.

(11) De nos jours, île de la Réunion.

(12) Philippin.

(13) Dès 1867, les archives du bagne de Guyane font état de la présence de condamnés annamites. En 1931, cent quatre-vingt-deux politiques indochinois prennent la même destination où trois pénitenciers leur sont réservés. À plusieurs reprises, ils observent des grèves de la faim et du travail. Compte tenu des événements de la deuxième guerre mondiale, certains bagnards ne retrouveront le Viêt Nam qu'en 1963.

(14) De 1911 à 1939 vingt médecins dont cinq Indochinois ont servi à Poulo Condore.

GLOSSAIRE

APVN: Armée Populaire du Viêt Nam.

APC: Armée Populaire Chinoise.

GRP: Gouvernement Révolutionnaire Provisoire du Sud Viêt Nam.

PCI: Parti Communiste Indochinois.

PIM: Prisonnier Interné Militaire.

RDVN: République Démocratique du Viêt Nam.

RIC: Régiment d'Infanterie Coloniale.

RPC: République Populaire de Chine.

RSVN: République Socialiste du Viêt Nam.

RVN: République du Viêt Nam (Saïgon).

TFCA: Troupes Françaises du Centre Annam.

TFEO: Troupes Françaises d'Extrême-Orient.

VNQQD: Viêt Nam Quốc Dong Dang: parti nationaliste fondé en 1927.



Supplice de la cadouille.

BIBLIOGRAPHIE

- Bui Xuân Quang : *La troisième guerre d'Indochine* - Éditions l'Harmattan.

- *Carnets du Viêt Nam n° 32* Janvier 2012 Lyon.

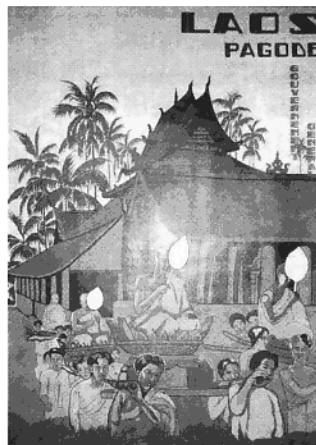
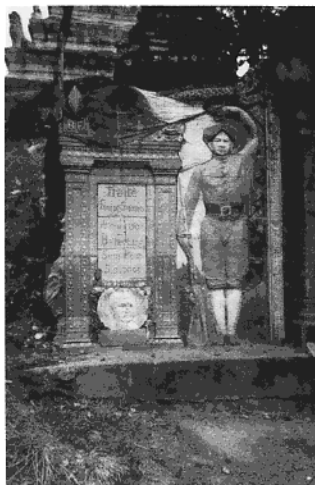
- Chemillier-Cendreau Monique : *La souveraineté sur les archipels Paracels et Spartleys* - Éditions l'Harmattan.

- Demariaux Jean-Claude : *Les secrets des îles Poulo-Condore* - Éditions Peyronnet.

- Demariaux Maurice : *Poulo-Condore, archipel du Viêt Nam* - Éditions l'Harmattan.

- Lafont P.B. : *Les frontières du Viêt Nam* - Éditions l'Harmattan.

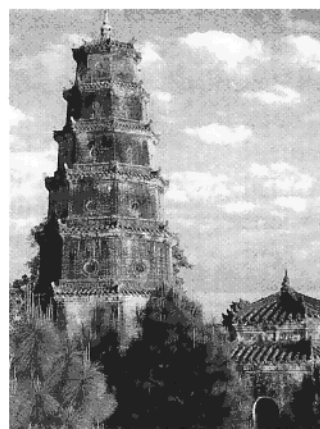
NOUVELLES D'INDOCHINE



sur le haut Mékong, la Commission du Mékong (Viêtnam, Cambodge, Laos, Thaïlande) continue à repousser le projet de barrage laotien à hauteur de Xayaburi.

En revanche, elle accepte de constituer avec la Chine une force de protection de la navigation sur le fleuve, actuellement perturbée par des pirates.

Tiao Phouangsavath



LAOS

Les Laotiens réfugiés en France ont cru déceler une intention du Ministre Alain Juppé, en début d'année, de s'intéresser au malheur du Laos. Quelques-uns d'entre eux auraient été invités en consultation au Quai d'Orsay. On dit aussi que leurs doléances auraient été communiquées pour avis au gouvernement communiste de Vientiane!

Le taux de croissance prévu pour 2012 est de 7,9 %. Mais l'inflation est de 9,7 %. L'économie est contrôlée par les entreprises étrangères, qui ont investi et qui exportent. La majorité de la population vit au-dessous du seuil de pauvreté. L'espérance de vie est de 47 ans, le taux de mortalité infantile de 35 %.

Les entreprises chinoises et vietnamiennes qui se sont installées au nord du pays et dans la région de Savannakhet ont amené leur personnel. Ce qui a contraint plusieurs centaines de milliers de Laotiens à chercher un emploi clandestin en Thaïlande.

Dénonçant l'influence néfaste des barrages chinois

VIËTNAM

Après avoir donné beaucoup d'inquiétude en 2011, la situation économique paraît s'améliorer. Au premier trimestre 2012, les exportations (riz, café) ont augmenté de 24 %, les importations de 7 % seulement. L'inflation, de 22 % en 2011, est stabilisée à 14 %. Mais le taux de croissance est ralenti à 5,9 %. Un quart de la population vit au-dessous du seuil de pauvreté.

Le Viêtnam a acheté six sous-marins à la Russie. Viêtnam Air Lines va louer à la compagnie américaine de location d'avions Air Lease Corporation huit nouveaux avions Boeing 787-9 Dreamliner.

Le Ministre américain de la Défense s'est rendu le 4 juin à Cam Ranh pour engager l'application de l'accord de coopération militaire signé en 2011.

Au cours de l'année 2011, à la suite de la catastrophe de Fukushima et des inondations de Thaïlande, plus de deux cents sociétés japonaises se sont implantées au Viêtnam.

Les salaires vietnamiens sont inférieurs aux salaires chinois mais supérieurs aux cambodgiens.

La province de Ca Mau se lance dans l'élevage des crevettes. 250 000 hectares de rizières sont transformés en bassins. La suppression de la végétation ne sera sans doute pas sans conséquence fâcheuse.

En avril la marine philippine a arrêté des pêcheurs chinois à l'est des îles Paracels, en mai la marine chinoise a arrêté des pêcheurs vietnamiens à l'ouest.

À Saïgon, le projet de construction d'un quartier neuf, moderne et riche à Thu Thiêm (rive gauche de la Rivière) à la place des habitations de prolétaires, des pagodes, de l'église et du couvent des Amantes de la Croix suscite des protestations acharnées. L'accent est mis sur l'expulsion des pauvres et les bénéfices des promoteurs immobiliers. Une épreuve de force est possible. Un pont et un tunnel permettent déjà de traverser la Rivière.

A la mi-juin les autorités de Diên Biên Phu ont fait détruire deux églises protestantes hmongs neuves et menacent une troisième.

JOURNÉE D'ÉTUDES DE L'ANAI EN 2012

à la Mairie du 1^{er} Arrondissement - 4 place du Louvre, 75001 PARIS

JEUDI 27 SEPTEMBRE 2012 DE 14H À 18 HEURES

- Assemblée générale ordinaire pour examiner le déroulement et les comptes de l'année 2011.
- Assemblée générale ordinaire pour examiner le déroulement et les comptes de l'année 2012.
- Assemblée générale extraordinaire pour prononcer la dissolution de l'ANAI à compter du 31 décembre 2012 et en prévoir les modalités, notamment en ce qui concerne les sections qui se constitueront en associations départementales.

POUVOIRS POUR LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Les présidents de section sont réputés porteurs des voix des adhérents de leur section, sauf avis différent exprimé par le pouvoir ci-dessous adressé directement au siège national.
Les adhérents isolés expriment leur intention de la même façon.

POUVOIR

Je soussigné

membre de l'A.N.A.I. n° de la section

donne pouvoir à

pour me représenter aux assemblées générales qui se tiendront à la Mairie du 1^{er} Arrondissement le jeudi 27 septembre 2012 de 14 h à 18 h avec l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport moral et du rapport financier sur l'exercice 2011,
2. Lecture et approbation du rapport moral et du rapport financier sur l'exercice 2012,
3. Décision de dissolution de l'ANAI à compter du 31 décembre 2012.

Fait à le
Signature
(précédée des mots manuscrits : bon pour pouvoir)

Dons aux œuvres

La loi de finances du 30 décembre 1999 et la loi du 1^{er} août 2003 relative aux associations d'intérêt général ouvrent aux versements reçus par celles-ci vocation à une réduction d'impôt.

La loi de programmation pour la cohésion sociale, article 127, du 18 janvier 2005 porte cette réduction à 66 % du montant des versements dans la limite de 20 % du revenu imposable.

L'instruction ministérielle du 4 octobre 1999 assimile les cotisations et certains abonnements aux dons éligibles à la réduction d'impôt.

L'arrêté ministériel du 25 octobre 2000 définit le modèle du reçu à délivrer par les associations aux donateurs.

L'ANAI s'est dotée du programme informatique nécessaire à l'émission de ce reçu par le siège.

Le décret 2012-679 du 17 mai 2012 permet aux titulaires de la croix de la vaillance vietnamienne d'obtenir la croix de guerre des TOEjusqu'au 17 novembre 2012.



L'Hôtel de Ville de Saïgon en 2012 (photo Clara Laeng).

LA COCHINCHINE FRANÇAISE EN 1875

(EXTRAITS DU LIVRE DE CHARLES LEMIRE :
« COCHINCHINE FRANÇAISE ET ROYAUME DE CAMBODGE »,
AU ÉDITIONS CHALLAMEL AINÉ, PARIS 1877).

La population de Saïgon

La population européenne des deux arrondissements de Saïgon, à part l'effectif du corps expéditionnaire, est de 555 résidents, parmi lesquels on compte des Anglais, des Allemands, des Américains, des Espagnols. Il y a 5 391 Chinois, 580 Indiens, 75 000 Indigènes, ce qui donne un total de 82 126 habitants de race asiatique. Ces chiffres, qui datent de 1869, ont augmenté depuis.

Il y a relativement peu de maisons annamites dans la ville. Les indigènes s'en retournent chaque soir dans les villages qui forment les faubourgs de Saïgon. Derrière le marché est un quartier habité par des Chinois, des Annamites et des Indiens.

Les Chinois de Saïgon sont divisés en congrégations ayant chacune un chef et se composant des Chinois originaires de la même province. Le chef

est responsable des membres de la corporation qu'il dirige. Ces associations offrent au Chinois de grands avantages. Si à son débarquement il a quelque compatriote répondant pour lui qui le fasse admettre dans l'une de ces corporations, il y trouve immédiatement aide et assistance. On lui facilite les moyens d'exercer sa profession; on lui indique où il pourra trouver un emploi; on lui avance même de quoi subvenir à ses premiers frais d'établissement; on lui procure des occasions d'envoyer en Chine à ses parents une partie de ses économies. Les Chinois qui possèdent déjà des ressources pécuniaires y trouvent des facilités et des garanties pour leurs transactions commerciales.

Les Chinois, malgré les anciennes lois de prohibition, émigrent maintenant en bien des points du globe. Mais il est à remarquer que, quelque durable que soit leur séjour dans un pays, lors

même qu'ils s'y fixent à perpétuité et qu'ils se créent une famille dans la population indigène, ils se mêlent à l'élément local sans se confondre avec lui, et conservent leurs usages, leurs coutumes et les caractères de leur race sans subir aucune transformation.

Quant aux Indiens immigrants, ils élèvent des bestiaux, conduisent les voitures, font les charrois, tiennent de petits magasins de détail où l'on trouve à bon compte des produits européens. Ils vivent paisiblement, frugalement; ils ont fort peu de frais d'établissement et leurs marchandises sont moins chères que chez les Chinois, qui eux-mêmes ont des prix moins élevés que les magasins français. Ces Indiens sont venus de la côte de Malabar, de Madras, de Pondichéry et même de Bombay. Il y a parmi eux quelques catholiques. On en trouve qui parlent bien le français, et je me rappelle avoir été accosté par un de ces noirs qui me

dit: « Moi Français ». Comme je regardais avec étonnement son noir visage: « Oui, répondit-il, oui, monsieur, moi Français de Pondichéry! ». On serait pris de tristesse en voyant ces Indiens nous rappeler notre influence dans l'Inde, si l'on ne songeait que la Cochinchine deviendra une possession des plus florissantes en Asie.

Quelques-uns de ces Hindous sont brahmanistes; mais la plupart sont mahométans. Ils ont construit dès leur arrivée dans la colonie, en 1862, une mosquée qu'ils ornent extérieurement les jours de fête avec des pavillons et des fleurs. Le soir, ils illuminent et brûlent de l'encens. Pendant le ramadan, ils ne peuvent rien manger tant que le soleil paraît, et prennent leur nourriture la nuit. À la fin de cette période de jeûne, ils célèbrent leur Beïram et font par la ville une procession nocturne. Ils promènent à la lueur des torches un grand char tournant, d'un effet très pittoresque, pour rappeler la traditionnelle jument du prophète.

Qu'ils soient drapés dans leur robe de mousseline blanche ou vêtus d'une veste bariolée, ou le torse nu et d'un noir brillant, on est frappé de la beauté de leur type. Ils ont amené quelques femmes indiennes; plusieurs ont pris des femmes annamites et ont des enfants.

Quelques Parsis ont fait autrefois quelques apparitions à Saïgon. Il y a aussi quelques Grecs, comme en témoignait une enseigne portant ces mots suivants: Kafeneion Technikon.

On rencontre à Saïgon quelques Cambodgiens. On les reconnaît à leurs cheveux ras, à leur tête d'écouvillon et à leur habillement. Ils sont plus robustes et plus grands que les Annamites; ils portent un langoutis, une petite veste boutonnée sur le devant, une ceinture de soie. Souvent ils n'ont sur les épaules qu'une pièce d'étoffe de coton, dans laquelle ils s'enveloppent ou qu'ils laissent flotter au gré du vent. Les uns descendent par barque du haut Cambodge, dont ils apportent les produits à la ville chinoise. Ils suivent le grand fleuve ou Mékong qui passe à Mitho. D'autres viennent des basses provinces annamites; d'autres arrivent de la rive gauche du grand fleuve, par la route

de Tranbang, et amènent des troupeaux de bœufs.

Des Malais se trouvent souvent mêlés aux Cambodgiens.

Il reste à Saïgon une centaine de Tagals qui sont d'excellents *sais*. Ils parlent l'espagnol des Philippines. Leur grand amusement est le combat des coqs. Ces Tagals, venus de Manille, sous les ordres d'officiers espagnols, ont rendu, lors de la conquête, de grands services dans la cavalerie comme dans l'infanterie, et surtout à bord des bâtiments de la flotte. Les troupes espagnoles, qui pendant cinq ans, avaient eu leur part de dangers, de privations et de succès, qui avaient combattu en frères auprès de nous à Tourane, à Kihoa, à Bienhoa, à Vinh Long, à Mi Cui, à Go Cong, sont retournées à Manille le 1^{er} avril 1863.

Les Tagals vivent avec les Annamites dans des relations de bon voisinage, et se sont pour ainsi dire acquis chez eux le droit de bourgeoisie. Ils sont hardis, agiles, sobres et soigneux de leur personne. Ils ont adopté le pantalon blanc très collant et laissent flotter en dehors les pans de leur chemise.

La langue malaise est bien moins en usage à Saïgon qu'à Singapour; il y a cependant des Malais en assez grand nombre; ils sont en général garçons de magasin ou *sais*. Ils portent le sarong rouge et le turban bariolé. Les élégants y ajoutent des souliers vernis.

Enfin on rencontre parfois à Saïgon des Mois appartenant aux tribus qui habitent les montagnes de notre frontière de l'Est. Leurs villages sont entourés d'impénétrables bambous. Les Annamites les regardent comme des sauvages.

Du reste, en faisant entrer chaque peuple dans une sorte de progression décroissante et en plaçant les Européens à la tête de la série, nous trouvons que les Chinois nous sont très inférieurs; ceux-ci pensent de même des Annamites par rapport à eux; les Cambodgiens des Penongs, et ainsi de suite jusqu'à l'homme des bois.

Origine de la nation annamite

L'ancienneté des Annamites daterait presque d'aussi loin que celle de la nation chinoise elle-même: 2285 ans avant Jésus-Christ, ou 63 ans après

notre déluge, il est fait mention des Giao Chi⁽¹⁾, race autochtone qui habitait la limite du sud de l'empire chinois et qui devint la souche de la nation annamite actuelle. Elle faisait partie primitivement de l'empire chinois, et ce n'est qu'en 1428 qu'elle se rendit complètement indépendante. « La nation annamite conserve de la Chine ce qu'elle en a reçu pendant tant de siècles: l'éducation, la langue, la littérature, la religion, la législation, la médecine et les arts. Elle donne droit d'aïnesse et de bourgeoisie à tous les Chinois qui viennent commercer chez elle »⁽²⁾.

Il est fort difficile, pour les Européens nouvellement débarqués, de distinguer parmi les Annamites un homme d'une femme, les deux sexes ayant les cheveux relevés et noués en chignon, allant pieds nus et portant à peu près le même habillement: large pantalon noué à la ceinture, et pardessus une robe ou tunique flottante. Celle des femmes est un peu plus longue. Les Annamites ont porté autrefois le langoutis, dont ils se moquent aujourd'hui.

Les hommes ceignent le turban soit en crêpe noir ou bleu, soit en coton. Le chapeau des hommes est un grand entonnoir renversé, finement tressé, terminé par une pointe métallique. Les Annamites l'appellent « haute montagne ». Les hommes du peuple ont des chapeaux flexibles en feuilles de palmier, avec lesquels ils s'abritent du soleil, s'éventent, puisent de l'eau, portent du riz et autres objets.

Les grands mandarins se distinguent par diverses coiffures en gaze noire, ornées de pierres précieuses, d'enjolivements en or mat, et de deux ailes maintenues par du fil de fer ténu. Leur robe est en soie épaisse. Ils ont sur la poitrine et sur le dos un carré de broderies d'or représentant le dragon, le tigre ou l'oiseau royal. Une ample ceinture en laque rouge, ornée de petites surfaces miroitantes, s'attache à la robe elle-même. Ils portent des bottes chinoises et tiennent à la main une règle d'ivoire, qu'ils placent devant la bouche par décence, comme l'on fait avec la main quand on baille ou que l'on tousse.

On reconnaît une femme à la longueur de son pantalon, et plus sûrement en voyant si les oreilles sont

percées ou ornées de boucles d'oreille. Les femmes vont généralement tête nue, ou portant tantôt un chapeau plat ayant la forme d'une pierre meulière d'environ 60 centimètres de diamètre et muni d'une longue bride en soie descendant à peu près jusqu'à terre, ou un chapeau convexe fait de rotin et de papier verni, garni intérieurement de papier de couleur et de petites plaques miroitantes, avec une bride ou jugulaire en écaille ou en ébène, montée sur argent. Les manches des robes pour les hommes comme pour les femmes sont sans boutons et serrent étroitement le poignet. Les femmes portent des bracelets d'or et d'ambre. Elles ont une main d'enfant si petite qu'elle glisse dans les bracelets, anneaux d'or qui ne peuvent s'ouvrir. Elles ont la passion des bijoux. Leurs boucles d'oreille ont la forme de petits champignons d'ambre ou d'or, renflés à la racine et dont la tige est ornée de filigrane et d'un petit disque miroitant.

Un cercle d'argent, un collier d'ambre au cou, une épingle à tête d'or dans les cheveux, une ou deux fausses chevelures ajoutées à la leur, qui est cependant fort belle, le tout imprégné d'huile de coco fraîche, un pantalon en soie rouge ou bleue, une robe de dessus à manches longues, larges et pendantes, de petites babouches relevées en pointe, tel est aux jours de cérémonie le costume des femmes.

Le visage des hommes est brun, celui des gens du peuple bronzé, celui de la femme blanc mat, et l'on peut dire, quant à sa personne, ce qu'on a dit de la Chinoise :

« Elle a les yeux retroussés vers les tempes,

« Le pied petit à tenir dans la main,

« Le teint plus clair que le cuivre des lampes,

« Les ongles longs, les lèvres de carmin ».

Cette couleur sanguinolente des lèvres, cette odeur d'huile de coco, son front bas et saillant, son nez écrasé, la rendent peu attrayante.

Le buste est bien modelé dans la jeunesse; mais elle se fane et vieillit vite. Les hommes et les femmes de condition laissent croître leurs ongles démesurément. Tous les Annamites, jeunes et vieux, hommes et femmes, ont la bouche rougie par l'usage du bétel. Souvent ils se frottent les dents

avec du tabac pour en augmenter la teinte noire.

Le piper-bétel, cultivé dans les jardins annamites, est disposé en échelas, et cette plantation a l'aspect d'un champ de houblon. Pour préparer une chique ou un bol de bétel, on étend avec une spatule en bois sur une feuille de bétel une légère couche de chaux très fine fabriquée avec des coquillages, quelquefois rougie avec de la teinture de curcuma; un quartier de noix d'arc est enveloppé dans la feuille ainsi préparée, et le tout est plié pour être mâché. Les vieillards écrasent d'avance la noix d'arc. Le bétel agrandit la bouche, noircit les dents, rougit et déforme les lèvres, corrode les gencives; mais les Annamites disent qu'il calme la soif, qu'il empêche la mauvaise odeur de la bouche, et qu'il conserve les dents, si la chaux est en petite quantité. Les Malais ajoutent dans la composition du bol de l'extrait de gambier, ou terra japonica. Quelques Annamites se noircissent entièrement les dents avec un vernis spécial.

La longue chevelure des Annamites a l'inconvénient d'engendrer de la vermine. On voit souvent dans les rues deux Annamites accroupis, l'un ayant les cheveux dénoués et l'autre écrasant sous la dent le gibier qu'il y prend. Un mari fait une galanterie à sa femme en lui remettant fidèlement les parasites trouvés sur elle pour qu'elle les immole elle-même à sa vengeance ou à sa gourmandise.

Les Annamites riches habitent des maisons couvertes en tuiles, mais basses et obscures. La défiance et la crainte les portaient sous l'ancien régime à cacher leur intérieur. Les pluies torrentielles, qui durent six mois de l'année, l'ardeur du soleil, sont encore des raisons pour lesquelles leurs maisons ont peu d'ouvertures, et des toitures qui se prolongent si bas qu'il faut de baisser pour entrer. Il en résulte une grande humidité intérieure, et, comme disent les Italiens, « où l'air n'entre jamais, le médecin entre souvent ».

Les fermes des maisons sont assemblées, encastrées et fixées au moyen de chevilles. On n'emploie ni clous, ni attaches en fer. Dans les maisons riches, le toit est supporté par de belles colonnes en bois dur, et le sol aplani est recouvert d'une sorte de mastic,

dont M. Richard a donné la composition : chaux délayée dans une infusion faite des branches et des feuilles du cay-haiouc. Selon les missionnaires, ce serait un composé de chaux et de cassonade. L'habitation est divisée au moyen de cloisons, encadrées de sculptures, en plusieurs pièces ou compartiments. On y voit toujours un grand coffre à roulettes et à cadenas où l'on serre les sapèques.

Les ornements des maisons sont des rouleaux de sentences chinoises, des tableaux incrustés de nacre, des bahuts sculptés, des brûle-parfum en cuivre, des peintures sur papier représentant des combats légendaires, souvenirs des temps héroïques. On voit par exemple, une femme partager en deux d'un coup de ciseau le corps d'un guerrier; un soldat nu pourfendre un cavalier casqué en tête et son cheval, couper un pont d'un seul coup, etc.. Il y a dans beaucoup de cases de beaux bancs en bois dur, autour d'une table à rebords sculptés. De larges et épaisses planches de go, bois noir, brillant et très dur, servent de sièges, de tables et même de lits. C'est là que les Annamites prennent leurs repas.

On dépose sur une grande natte un large plateau, sur lequel tous les mets sont servis à la fois. On s'accroupit autour, à la turque. Au signal du maître de la maison, chacun prend un bol de riz, et à l'aide de deux bâtonnets porte le riz à la bouche, et choisit dans les différents bols la viande et le poisson. Le tout est découpé d'avance en menus morceaux. S'il s'agit d'une sauce ou d'un assaisonnement, on fait usage d'une petite cuillère en porcelaine. On mange sans parler et sans boire, comme chez les Grecs. Quelquefois un orchestre criard fait regretter la joueuse de flûte des Anciens. Lorsque le repas est fini, on avale un bol d'eau froide ou un verre d'arac, eau-de-vie de riz au goût empyreumatique, fabriquée par la distillation du riz gluant.

Un visiteur arrive-t-il, on étend une natte sur les estrades qui servent de siège et l'on approche un coussin carré pour s'accouder. Les femmes, à moins qu'elles ne soient âgées, se retirent devant l'étranger. Elles ne restent que lorsque le chef de famille le leur permet. On ne doit donc pas, même par curiosité, pénétrer dans le compartiment réservé aux femmes.

En fait de politesse chaque peuple a la sienne, comme on l'a fort bien dit. Les usages annamites veulent que le salut de l'inférieur au supérieur se fasse en se prosternant le front contre terre. Cette formalité du laï, à laquelle se soumettent les vieillards eux-mêmes, choquait trop les idées françaises pour subsister dans toute sa rigueur. Aussi ne s'accomplit-elle guère que dans les relations officielles.

Les Annamites, dans leurs rapports journaliers avec les Français, se contentent de saluer en joignant les mains fermées et en inclinant la tête. Il est rare de les voir ôter leur chapeau, ou abaisser leur parasol, ou se lever lorsqu'un fonctionnaire en uniforme passe dans la rue. Le visiteur n'est pas impoli en restant la tête couverte. L'Annamite que l'on visite place son hôte à sa gauche; c'est la place d'honneur. Souvent il reste debout et ne s'assied que si son hôte l'y invite. De même qu'en Europe on offre des cigares, de même que l'on apporte au visiteur indigène la boîte de bétel, de même l'Annamite présente à deux mains au visiteur européen de minces cigarettes qu'il a préalablement allumées lui-même. Il l'invite à prendre du thé, servi sans sucre.

Le service à thé se compose de trois tasses microscopiques, et d'une quatrième plus grande contenant de l'eau froide pour mélanger avec le thé, s'il est brûlant ou trop fort. Les services en porcelaine chinoise, destinés aux Européens, sont de grande épaisseur et n'ont de chinois que les dessins et les peintures.

On ne commence à boire le thé que lorsque chacun à sa tasse entre les mains. Souvent aussi l'on offre un verre d'eau de coco, ou des liqueurs européennes, vermouth ou absinthe, de l'eau-de-vie de riz ou samchou chinois. Ce serait blesser les convenances que de refuser la cigarette ou le rafraîchissement offert. Pour prendre congé on se lève en annonçant que l'on va s'en aller, et l'on se salue. Les Annamites sont très sensibles au manque de politesse et de procédés à leur égard. Aussi ne doit-on jamais se moquer devant eux de leurs pratiques religieuses, quelque absurdes qu'elles paraissent, ni ridiculiser, soit leur mode d'habillement, soit leur visage, soit leurs coutumes traditionnelles. Ces petites

choses ont leur importance dans les relations d'Européen à Indigène. On sera respecté toujours par eux si l'on est digne devant eux.

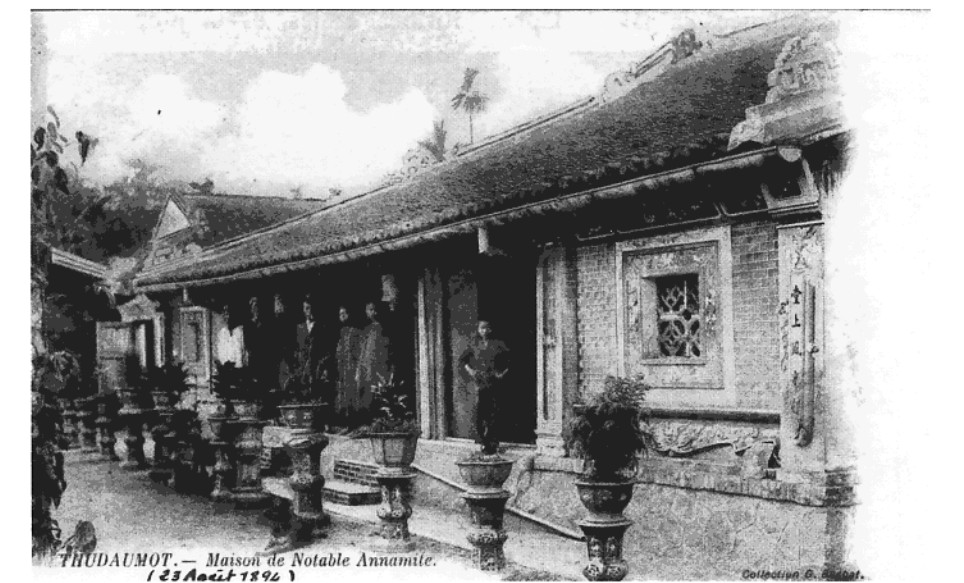
Encore moins doit-on, dans un accès de colère, les maltraiter et les frapper, sous prétexte qu'ils ne comprennent pas la langue qu'on leur parle, ou parce qu'on ne comprend pas la leur. Une légende turque, racontée par Gérard de Nerval, est un modèle de tolérance en cette occasion; « Quatre compagnons de route, un Turc, un Arabe, un Persan et un Grec, voulant faire un goûter ensemble, se cotisèrent de dix paras chacun. Mais il s'agissait de savoir ce qu'on achèterait : Uzum, dit le Turc; Ineb, dit l'Arabe; Inghur, dit le Persan; Stafilion, dit le Grec; chacun voulait faire prévaloir son goût. Ils en étaient venus aux coups, lorsqu'un derviche, qui savait les quatre langues, appela un marchand de raisin, et il se trouva que c'était ce que chacun avait demandé! ».

Les Annamites sont très hospitaliers, et l'on peut entrer dans la première maison venue pour s'y reposer, ou demander du feu, de l'eau, avec la certitude d'être convenablement accueilli. Il y a dans les villages une case ou une pagode dédiée au génie protecteur de la localité, et appelée Dinh, où tout voyageur trouve un abri et un gîte. Cette case est ordinairement située derrière le marché.

Les maisons couvertes en tuiles sont rares dans les villages qui n'ont pas de grand marché. La plupart des cases annamites sont couvertes en feuilles de palmier fendues en deux. Les cloi-

sons sont faites de même. Le lit est une claie en bambou ou en aréquier, sur laquelle on étend une natte. L'oreiller, en étoffe bleue, est carré; chez les Chinois, il est en bambou ou en cuir verni. Les gens pauvres n'ont souvent qu'un vêtement, qu'ils conservent la nuit comme le jour, et qu'ils ne lavent pas trop fréquemment pour ne pas l'user. Ce mode de couchage, le manque de vêtements chauds et de propreté, l'alimentation insuffisante, l'humidité des cases engendrent forcément bien des maladies, surtout dans la saison des pluies.

Les médecins annamites rapportent toutes les maladies à un défaut d'équilibre dans l'économie, causé par un excès de chaleur ou un excès de froid intérieurs. Aussi dans leurs fréquents accès de fièvre, les Annamites, selon qu'ils sont dans la période de transpiration ou de frisson, disent qu'ils ont la maladie chaude ou la maladie froide. Pour ramener la santé, il suffit de prendre dans le premier cas des rafraîchissants, et dans le second cas des excitants. Lorsqu'un Annamite est enlevé par un accès cholérique, on dit qu'il a été pris par le vent, le mauvais air. La méthode empirique étant à la portée du premier venu, il y a dans les villages des gens qui possèdent quelques recettes et se mêlent de traiter les malades, sans que les médecins ou les pharmaciens y mettent opposition. L'autorité n'intervient que si une famille porte plainte contre un médecin comme ayant causé la mort du malade par son ignorance. Beaucoup de ces médecins vendent en



Maison de notable (1892)

même temps les drogues qu'ils prescrivent; c'est le plus clair de leurs profits, une médecine devant être d'autant plus efficace qu'il y entre plus d'ingrédients. Ce n'est la plupart du temps qu'un composé ou une infusion de simples, presque tous inoffensifs. Le safran et la cannelle y jouent un grand rôle. L'espèce de cardamome, qui croît dans le haut Cambodge, est regardée comme un remède souverain. Ils prétendent qu'une cuillère d'une infusion chaude de feuilles de datura stramonium guérit de la rage. Les emplâtres de chaux sur la peau, comme révulsif, les incisions, les ventouses, sont des moyens fréquemment employés. On ajoute souvent aux drogues de la poudre d'os de serpent ou de corne de chèvre sauvage ou de cerf, ou d'écaïlle de poisson ou d'insectes. Il y a partout des apothicaires chinois. On reconnaît leurs boutiques aux rangées de flacons et de vases alignés sur les étagères. Des racines et des ossements d'animaux sont suspendus au-dessus du comptoir ou le long des cloisons.

Les Annamites ont quelquefois recours aux sorciers pour guérir les malades; le vacarme, les pratiques bizarres de ces empiriques, leur habitude de faire fermer toutes les issues de la chambre du malade ne peuvent avoir d'autre effet que d'aggraver l'état du patient, et si celui-ci en meurt, c'est au diable seul qu'il faut s'en prendre.

Chez ce peuple, des jeunes gens de vingt ans paraissent en avoir à peine quinze. La barbe est rare et croît lentement. Le défaut de soin, de propreté, d'ablutions, favorise beaucoup les affections cutanées, la gale, la lèpre,

l'hydrocèle. Ils étendent de la terre sur une plaie pour la préserver du contact de l'air et ne la lavent jamais. Souvent des plaies causées par la piqûre des moustiques se transforment, grâce à ce système, en ulcère; la gangrène s'y met et le résultat est la mort. Depuis la création de l'hospice indigène de Choquan, on ne voit plus dans les rues, comme aux premiers temps de l'occupation, ces lépreux qui attendaient la mort sous un hangar quelconque ou mendiaient aux abords des marchés. Les infirmes, sans parents ou sans moyens de subsistance, sont, d'après la loi annamite, à la charge de leur commune qui doit leur donner asile et nourriture, et par ce moyen la mendicité reste inconnue.

L'alimentation des Annamites, très salée et pimentée, se compose principalement de riz et de poisson. L'assaisonnement préféré est le nuoc mam ou eau de mam, saumure de poisson fermentée, dont l'aspect et l'odeur forte et caractéristique répugnent à tout Européen.

Les Annamites mangent rarement de la viande. Dans les festins, on sert de la volaille et du porc, quelquefois du bœuf. Ils se régalaient de viande de chien, d'œufs couvés, etc. Les pauvres mangent du buffle quand par suite d'accident un de ces utiles animaux a dû être abattu. On comprend que du riz et du poisson pour aliments et de l'eau pour boisson, sous un climat aussi débilitant que celui-ci, soient une nourriture peu substantielle, insuffisante même pour développer les forces de l'homme; ainsi un grand nombre d'Annamites sont chétifs et malingres. Les femmes ont des formes grêles, et la plupart sont

atteintes d'affections dues à la faiblesse de leur tempérament.

Après les repas, hommes, femmes et enfants fument la cigarette. Les riches fument une sorte de narguilé très court, dont les tuyaux sont en cuivre. Le réservoir d'eau est une petite boîte cylindrique recouverte de bambou sculpté ou d'écaïlle. Les Chinois ne fument pas de tabac annamite. Ils ont, pour la pipe à long tuyau et à petit fourneau de cuivre, un tabac fin, noirâtre, exhalant une mauvaise odeur due à l'huile dont il est imprégné. Ils font usage pour le narguilé, qui est en cuivre, d'une autre espèce de tabac jaune, sec, extrêmement fin, ayant une saveur particulière. Ces deux espèces de tabac viennent de Chine. Le fumeur est assis et tient entre les jambes un gros bambou creux dans une partie de sa longueur jusqu'à un nœud qui forme cuvette à l'intérieur. Un peu au-dessus de ce nœud, part de la paroi du bambou un petit tuyau très mince de 5 à 6 centimètres de longueur, qui se relève et fait un angle aigu avec le tuyau. Le gros bambou contient de l'eau. À l'orifice du petit tuyau on pose une pincée de tabac. On en approche une petite baguette incandescente. On presse les lèvres contre l'ouverture du gros tuyau et l'on aspire fortement. Le tabac s'enflamme instantanément comme du coton-poudre, sans laisser d'autres traces que l'abondante fumée expirée par le fumeur. On renouvelle à chaque aspiration la même opération.

Les Annamites supportent difficilement les liqueurs fortes et même le vin. La ferme des esprits rapporte cependant à la colonie 920000 francs. Leur eau-de-vie de riz a un petit goût empyreumatique désagréable. L'ivresse produite par cet alcool est très prompte; elle alourdit les sens et paralyse les facultés. On conçoit dès lors la passion des Annamites pour l'opium, l'ivresse ainsi produite excitant l'imagination et flattant les passions. Aussi l'opium est-il le poison le plus répandu.

C'est, comme on sait, le suc d'un pavot de l'Inde. On envoie cette matière à l'état brut dans les lieux de consommation; on la transforme en chandoo en la faisant dissoudre dans l'eau bouillante et en y faisant infuser du tabac ou des plantes aromatiques. L'opium passe ainsi à l'état d'une pâte très molle. Il y a à Saïgon une bouillierie

d'opium pour la préparation du chandoo, des débits d'opium dans toutes les localités et, dans tous les centres importants, des fumeries d'opium où se rendent les fumeurs de basse classe, ceux de la classe aisée ayant chez eux un appartement obscur réservé à cet effet.

La pipe se compose d'un tuyau cylindrique de 30 à 80 centimètres de longueur, fermé à l'une des extrémités. Aux deux tiers du tube, qui est en bambou ou en ébène, se visse un fourneau en terre rouge vernie, en forme de pied de lampe renversé; la surface évasée et un peu convexe est munie d'une très petite ouverture en son milieu. Le fumeur, à moins d'user d'une pipe très courte, a besoin d'un aide, et cet emploi est ordinairement rempli par de jeunes femmes que les fumeries d'opium entretiennent dans ce but. Le fumeur tombant bientôt dans une sorte d'ivresse factice et énervante, la présence et la vue de ces femmes augmentent ses illusions sans compléter ses jouissances.

Les premières pipes d'opium rendent malade le débutant, sans lui procurer le plaisir qu'il espère en retirer.

Le fumeur, étant étendu sur une natte ou sur un long fauteuil en bambou à larges rebords, son aide, au moyen d'une longue aiguille terminée d'un côté en spatule, prend 10 à 15 centigrammes d'opium, qu'il roule en boule de la grosseur d'un pois. Il l'enflamme à la lumière d'une lampe ad hoc et la dépose sur l'orifice du fourneau. La pointe de l'aiguille ménage le passage constant de l'air. En une minute et en une vingtaine d'aspirations on a absorbé une pipe d'opium, et l'on continue jusqu'à ce que l'effet cherché soit atteint.

Celui qui en a goûté quelque temps ne peut plus se défaire de sa passion. C'est le fruit défendu qui cause la mort, c'est un poison; son usage mène à l'abrutissement moral et physique, ruine une famille et entraîne les conséquences les plus funestes; si l'on cesse brusquement, les maux d'estomac et même la dysenterie s'emparent du malheureux, déjà affaibli et énervé.

Aussi reconnaît-on le fumeur à son teint mat, à ses joues creuses, à son corps frêle, à ses yeux hagards. On croit généralement que l'absorption de la fumée d'opium est suivie d'effets géné-

siques. Elle est un excitant du système nerveux, par suite elle flatte les désirs de chacun dans un rêve semblable à celui d'une demi-ivresse, et elle développe la passion dominante de chaque individu, que ce soit la luxure ou l'ambition, la haine ou l'avarice.

En 1858, on a importé en Chine plus de 70000 caisses d'opium en boules. La caisse est de 70 à 80 kilogrammes de 400 à 700 taëls. (Le taël est de 7,80 francs, ce qui fait de 4000 à 5500 francs par caisse, et une valeur d'importation de 262080000 francs par an). L'opium de Malva vient de Bombay, et le Bénarès, le plus cher et le plus estimé, ainsi que celui de Patna, viennent de Calcutta. En 1867, une caisse d'opium brut valait à Hong Kong 700 dollars.

C'est vers 1740 que Wheler, vice-résident des Indes, et le Colonel Watson importèrent en Chine l'opium, qui servait déjà dans les Indes et en Perse d'excitant du système nerveux. On voit quels progrès rapides a fait cette funeste habitude. La Chine cultive elle-même le pavot, et en retire de l'opium vendu aux basses classes de la population. Les Chinois ne tardèrent pas à répandre en Cochinchine ce fatal produit; les mandarins commencèrent à y prendre goût, puis le peuple, et aujourd'hui la plaie est incurable.

En Cochinchine, la vente de l'opium est actuellement affermée à une société de Chinois qui paie à l'État un fermage de près de 3 millions 250000 francs par an, ce qui donne une idée de la consommation de cette drogue dans le pays. On importe annuellement en Cochinchine un peu moins d'un million d'opium brut. L'opium est considéré comme cargaison, et paie un droit de dix pour cent ad valorem.

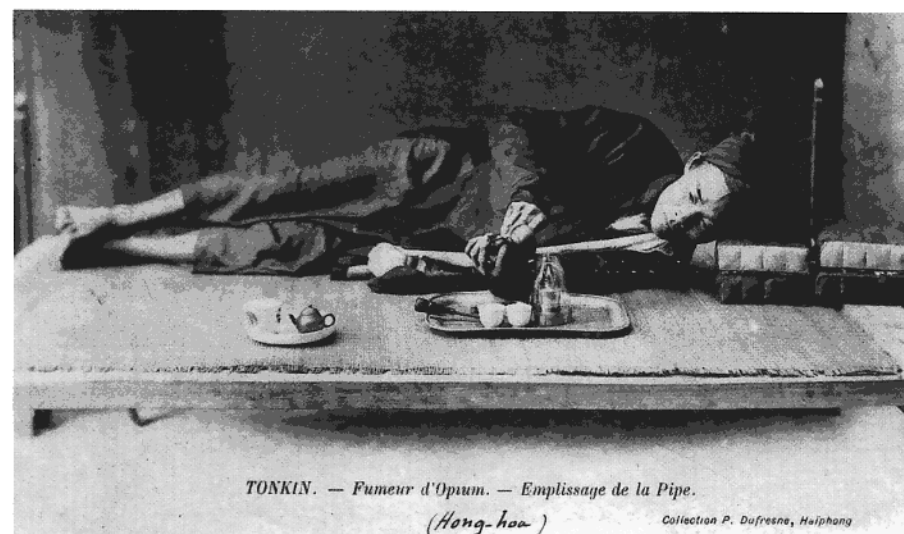
Mgr Pallegoix rapporte ⁽³⁾ qu'au Siam les fumeurs d'opium sont condamnés à porter la queue chinoise et soumis à un impôt annuel de 30 francs. S'ils refusent de se faire Chinois ou de renoncer à l'opium, la loi les condamne à mort. Mais vouloir proscrire l'usage de l'opium en Cochinchine serait aussi difficile, sinon aussi impossible, que d'empêcher l'usage du tabac en France. D'autre part, les Annamites reconnaissent parfaitement la supériorité des Chinois à leur égard. En s'adressant à eux ils leur

disent *chu!* maître. Partant, ils trouveraient avantage à se métamorphoser en fils du céleste empire, et à chercher dans une fumerie d'opium leur certificat de naturalisation.

Le jeu est encore une des passions fatales des Annamites. Ils jouent le salaire de chaque jour et jusqu'à leurs vêtements. La défense formelle du code à cet égard est un peu comme celle relative à l'opium. On a été obligé d'affermir le privilège de tenir des maisons de jeux. En les conservant dans les grands centres, on a eu pour but d'éviter de plus grands abus en rendant plus facile la surveillance de ces maisons et en n'y autorisant que certains jeux. La ferme en a été adjugée pour 750000 francs. Il est expressément défendu aux Européens et aux femmes, à quelque nationalité qu'elles appartiennent, de jouer. Le jeu du Bakoin a été supprimé.

Montesquieu a dit que les amusements ont autant d'influence que les lois sur les peuples. La musique annamite est mélancolique et monotone; la danse est chose inconnue; leur sentiment artistique est très imparfait. La jeunesse n'est pas tapageuse, les enfants sont graves, et les hommes faits s'amuse à des bagatelles. Parmi leurs jeux, il faut citer le volant; les joueurs placés en rond se renvoient le volant avec la plante du pied, le talon, le coude, mais jamais avec les mains. Le cerf-volant est plus curieux que celui que l'on fabrique en France. Il y en a qui s'enlèvent sans cet appendice en papier qu'on ajoute chez nous. On leur donne la forme d'une lune, d'un oiseau, d'un poisson, d'un navire. La tête est garnie de deux rubans épais, tendus en cordes d'arc sur une double baguette en bambou que le vent fait résonner avec force.

Le plus grand divertissement des Annamites, celui pour lequel petits et grands, pauvres et riches, ont une véritable passion, est le théâtre. Leurs pièces sont presque toujours des tragédies avec des chœurs chantés, de longs monologues, des passages en langue chinoise que les acteurs eux-mêmes ne comprennent pas, et des scènes en langage vulgaire. On y retrace les principaux faits qui se sont produits autrefois dans les guerres légendaires, les révoltes, les combats. C'est l'histoire de jeunes héroïnes, de grands généraux, de rois illustres, de ministres influents,



Fumeur d'opium (1892)



La poste centrale de Saïgon en 2012 (photo Clara Laeng).

de sages vieillards, de bouffons célèbres. On y fait apparaître, au milieu des détonations de pétards, des génies protecteurs, des dragons ou des tigres qui sèment la flamme et la terreur, des êtres imaginaires et de puissantes divinités dont l'intervention est une véritable odyssée cochinchinoise. Les deux genres : tragédie et comédie, sont pour le fond comme pour la forme à peu près les mêmes que dans le théâtre chinois. On est frappé de voir ces peuples, qui ne mettent pas en pratique les vertus militaires, se passionner autant pour les démonstrations guerrières. Ils se plaisent à se faire illusion par des exploits fantastiques et des actes de

bravoure imaginaires. L'Annamite, sentant la main de fer qui pesait sur lui, excelle à se venger soit par la ruse, soit par une moquerie caustique. Aussi les comédies sont-elles souvent intéressantes, quoiqu'elles s'abaissent parfois, ainsi que la tragédie, jusqu'à la trivialité. Les rôles de femmes sont remplis par des hommes. Les acteurs se peignent le visage et se fardent avec la racine de curcuma. Ils savent se donner, par l'emploi du noir, du blanc et du rouge, un aspect hideux et terrible. Ils parlent ou chantent sur la scène à voix de fausset, et poussent des cris de tête tout à fait désagréables pour une oreille européenne.

Lorsqu'un personnage de distinction vient prendre place parmi les spectateurs, la pièce est interrompue, et tous les acteurs, s'avancent sur la scène, le saluent en se prosternant. On lui offre, comme un honneur, de frapper de temps à autre sur un tam-tam fixé à sa portée pour témoigner sa satisfaction dans les passages marquants. En même temps un notable indigène assis près d'une table, ayant devant lui un grand plateau de cuivre contenant des ligatures de sapèques, jette quelques tiens devant le théâtre chaque fois que le jeu des acteurs a mérité son approbation ; ceux-ci reçoivent ainsi un salaire convenable. Les personnes riches se donnent le luxe d'offrir le spectacle à leurs amis et à leur village, en couvrant les dépenses de la troupe pendant un ou plusieurs jours. Le plus souvent la représentation dure trois jours et trois nuits et même plus, et ne s'interrompt que pour les repas. Tantôt le théâtre est installé dans une pagode, tantôt c'est un vaste hangar en bambous avec gradins en amphithéâtre. Les décors manquent complètement ou sont d'une simplicité telle que toute illusion est impossible. Les spectateurs peuvent boire et fumer. Il n'y a ni battements de mains ni cabales contre les acteurs. Aux environs du théâtre s'élèvent des restaurateurs provisoires.

Le théâtre chinois est monté sur un plus grand pied. Les costumes sont plus riches, l'orchestre est plus habile, les acteurs plus forts. Ils joignent à leurs rôles d'acteurs des tours de force et d'adresse, les combats avec des armes véritables, les sauts périlleux, etc. La troupe est en grande partie composée de jeunes gens loués par leurs parents dès leur enfance jusqu'à 16 à 18 ans, à un entrepreneur qui pour tout salaire les nourrit, les entretient, leur apprend leur rude et fatigant métier, les exploite et exploite la curiosité publique.

En Cochinchine, les acteurs ne peuvent prétendre à aucune charge officielle.

(1) Ce qui signifie : orteil écarté du second doigt.

(2) Notes historiques du P. Le Grand de la Liraye.

(3) « Description du royaume de Thaï ».

BIBLIOGRAPHIE

Lieutenant-Colonel HUYNH BA XUÂN – Oublié vingt-trois ans dans les goulags viêt minh – Éditions de l'Harmattan, 2009.

Le Viêt Minh n'a pas appliqué les « accords » signés à Genève le 20 juillet 1954. Il n'a pas libéré les 30000 prisonniers de guerre vietnamiens qu'il avait capturés. La plupart sont morts dans les camps de concentration.

Né en Cochinchine, formé à l'École de Saumur, aide de camp du Général de Lattre, puis commandant du 10^e Bataillon Viêtnamien (10^e BVN), le Capitaine Huynh Ba Xuân a survécu à 23 ans de « camps de rééducation » et 8 ans de résidence surveillée.

Réintégré dans l'armée française, membre de l'ANAI, il livre un témoignage exemplaire d'une force morale peu commune.

Jean POUGET – Le Manifeste du Camp n° 1 – Éditions Tallandier, 2011.

C'est la réédition du premier livre écrit sur les prisonniers du Viêt Minh en 1969. Aide de camp du Général Navarre, le Capitaine Jean Pouget a sauté sur Diên Biên Phu pour l'honneur et a été fait prisonnier.

Comment survivre dans les tortures physiques ? Faut-il refuser l'endoctrinement par souci de dignité personnelle ? Ou avoir l'air d'y croire pour protéger les camarades dont on est réputé responsable ? Et quel exemple donne-t-on alors ? Le parti communiste « français » avait inspiré au Viêt Minh un système machiavélique de torture mentale.

Daniel SORNAT – Lieutenant-Colonel Jeanpierre – Indo-Éditions, 2012.

Un officier de la promotion de Saint-Cyr « Lieutenant-Colonel Jeanpierre » raconte l'histoire de son parrain. Déportation, Indochine, Algérie, c'est l'histoire de la France. Il n'est pas inutile de rappeler que certains communistes français étaient les adjoints des cadres nazis des camps de déportation ; le Général Vanbremeersch l'avait déjà dit. Que la cause immédiate de l'échec tactique sur la RC 4 est le retard de trois jours de la colonne Charton au rendez-vous avec la colonne Le Page, tel qu'il était programmé par le Colonel Constans. Que la victoire de Souk Ahras le 30 avril 1958 avait définitivement dissuadé les fellaghas de Tunisie de franchir en force la frontière algérienne, ce qui ouvrait à la France toute possibilité après le rassemblement patriotique du 13 mai à Alger.

Raymond GUYADER – La Légion Étrangère en Indochine – Éditions Régis'Arm, 15 rue de Cronstadt, 75015, 2012.

Magnifique album relié (21x29,7 cm) présentant les uniformes et insignes de la Légion Étrangère de 1946 à 1956 : 500 objets de collection, 200 photographies d'époque. Prix élevé (67 euros) mais souvenir impérissable.

sable. Le Capitaine Raymond Guyader, né à Saïgon, est le fondateur du Musée de l'uniforme légionnaire à Puy-loubier.

Claude MORERE – Le dialogue interrompu – Éditions Connaissances et Savoirs, 14 rue des Volontaires, 75015 Paris, 2011.

C'est l'histoire, racontée par son fils, d'un gendarme chef de poste dans la région montagneuse des Trois Frontières (Cochinchine, Annam, Cambodge), assassiné en 1933 par des rebelles stiengs. La pénétration des Français (explorateurs, missionnaires, administrateurs) sur les plateaux montagnards bousculait parfois des réseaux d'autorité souterrains (sorcellerie notamment).

Jean-Claude ROUVIÈRE – Le périple de Xuang – Chez l'auteur, Résidence Nomazy F4/303, 03000 Moulins, 2011 – 20 euros.

Autobiographie romancée de l'auteur, né au Viêt Nam, ancien président de section de l'ANAI, au cœur partagé entre deux patries.

Roger HOLEINDRE – C'était des hommes – Éditions d'Hélijoland, 2012.

Patriote et militant célèbre, Roger Holeindre raconte l'histoire de l'Indochine française de 1625 à 1956. Il présente, preuves et témoignages à l'appui, une multitude d'informations peu connues, en tout cas jamais rassemblées. Ces bouquets de renseignements confidentiels ou secrets permettent de définir les grandes lignes de la politique :

- du gouvernement britannique, hostile à la France en Extrême-Orient,
- des États-Unis, hostiles à la France coloniale,
- du Japon, hostile aux Blancs en Asie et amer de l'aide apportée par l'Indochine à la flotte russe en 1905,
- des deux Chine, soucieuses l'une de sa survie, l'autre de son expansion,
- du Général de Gaulle, hostile à tout ce dont il n'avait pas l'initiative,
- du parti communiste français, allié efficace du Viêt Minh.

On lira notamment la lettre du Général Catroux partant pour Londres en 1940 mais déconseillant à l'Indochine de se rallier aux FFL. Et la confiance du Général de Gaulle au Général Leclerc en 1947 : « Si tu réussis, qu'est-ce que je deviens, moi ? ».

Général Louis BEAUDONNET – Capitaine en Algérie, 1956-1966 – Société Nationale de l'Histoire et du Patrimoine de la Gendarmerie, 2012.

Le journal de marche de l'auteur, reclassé dans l'histoire générale, est un parfait documentaire sur la fin de l'Algérie française.

COURRIER DES LECTEURS

• **Du Professeur Paul ISOART, 71 avenue George V, 06000 Nice:**

« L'ANAI cessera d'exister le 31 décembre 2012 ». C'est donc avec tristesse et émotion que je vous envoie ma cotisation.

Honneur à ceux qui ont maintenu un peu de présence française en Indochine.

• **De Mme Marguerite PORTIER, 15 rue Aristide Briand, 51120 SEZANNE:**

À 97 ans, je garde toujours des souvenirs inoubliables de cette gentille Indochine, à part les Viêts.

• **De M. Jacques JUNOT, 66 rue de Lattre, 52800 Nogent:**

Absolument désolé de voir l'association disparaître. Je n'en conserverai pas moins les bulletins depuis mon adhésion en 1986.

• **De M. Pierre LUCASSON, 247 route des Cheminettes, 73190 Saint Baldoph:**

J'attends avec émotion de pouvoir lire le bulletin d'octobre.

• **De Mme Françoise PETIT-URIET, 26 rue Francis Meilland, 49000 Angers:**

Il restera toujours le souvenir des disparus dans nos cœurs. Un mémorial pour les combattants de l'armée. Les autres... qui s'en soucie encore ?

• **Du Chef de Bataillon Robert SEAUMAIRE, 67 rue Emile Duployé, 92130 Issy les Moulineaux:**

Jusqu'au bout l'ANAI se sera superbement battue et jusqu'au bout aura produit une revue de grand standing dont le contenu répond à nos attentes. Grâce soit rendue au Colonel Rives et à Mme Lê Quan entre autres rédacteurs.

AVIS DE RECHERCHE

Le Président Pierre VILAINÉ, 5 rue Hector Berlioz, 44300 Nantes, recherche toute personne ayant connu Albert DOUSSET, du 3^e Bataillon du 4^e RTM au poste de Gia Lôm (Haiduong), disparu le 6 décembre 1953.

Le Commandant Jean PÉRÉ, 29 rue Gaston Lamaignère, 64000 Pau, recherche les anciens cadres du Groupement des Partisans de la Rivière Noire, commandé par son père l'Inspecteur Principal de la Garde Indigène André PÉRÉ (Lieutenant CONY, Adjudant-Chef GUIBERTEAU, Adjudant SWED, Radio MANGEMATIN), qui a libéré le pays Thaï en 1946-1947.

Mme Mathilde JACQUOT, 12 rue de la Combe 25600 Nommay, recherche toute personne ayant connu son père Paul MULLER, sous-officier au Tonkin (11^e RIC, RTC,

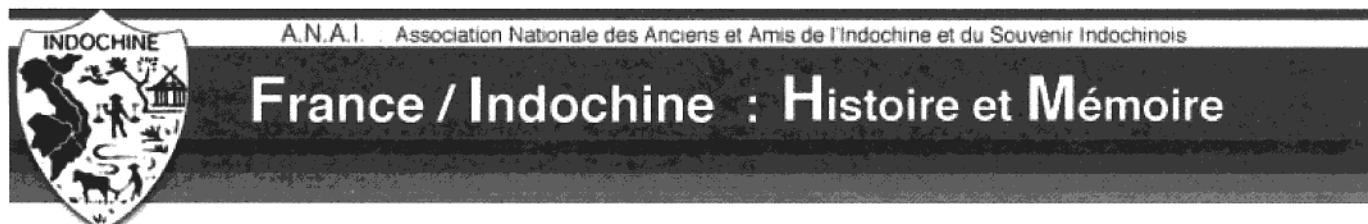
9^e RIC) de 1937 à 1947, prisonnier des Japonais à Hoa Binh en 1945, affecté ensuite, de 1947 à 1954, à la Compagnie des Chemins de Fer du Yunnan.

M. Dominique NIOLLET, Clos La Cigale, 16210 Bardenac, recherche, pour la rédaction d'un livre sur les opérations militaires contre les Boxers, toute personne détenant des journaux personnels, notes ou correspondances de militaires ayant participé à la délivrance des Légations à Pékin ou à la campagne de Chine en 1900-1901.

M. Samir TABAA, cité des Fonctionnaires, bâtiment A, n° 322, Saïda, Algérie, recherche toute personnes ayant connu son père, M. Abdelkader TABAA, qui a servi en Indochine de 1951 à 1952 et en Algérie de 1952 à 1954.

Le site de l'A.N.A.I. est en service.

<http://www.anai-asso.org>



L'A.N.A.I.	L'INDOCHINE	LE TEMPS DES MISSIONS ET DE LA CONQUÊTE	LE TEMPS DE LA PAIX L'OEUVRE DE LA FRANCE	LE TEMPS DE LA GUERRE	LIEUX DE MÉMOIRE
------------	-------------	---	---	-----------------------	------------------

Nous lançons un appel à tous ceux qui pourraient enrichir le site en envoyant au siège (15 rue de Richelieu, 75001 Paris) des articles sur l'œuvre de la France en Indochine (santé, instruction publique, voies de communication, développement rural, etc.). Les photos jointes devront être libres de tout droit et, si elles ont été scannées, de bonne qualité. Éventuellement, les photos seront renvoyées à l'expéditeur sur demande, après utilisation.

NÉCROLOGIE



GÉNÉRAL ET MADAME ROUDIER

Le Général de Corps d'Armée Georges ROUDIER, ancien commandant de la 3^e Région Militaire à Rennes (1976-1978), est mort à Metz le 21 mars 2012. Lieutenant en Indochine (1941-1946), il a vécu l'attaque de la citadelle de Hanoï par les Japonais le 9 mars 1945, a été grièvement blessé et amputé d'un bras sur le champ de bataille.

Président de l'association « Citadelles et Maquis d'Indochine », il a remarquablement organisé en 1995 la célébration à Paris du cinquantième des combats du 9 mars 1945 : conférences, exposition, inauguration d'une plaque mémorielle aux Tuileries.

Après avoir remercié tous les amis qui lui avaient envoyé leurs condoléances, Madame ROUDIER est morte le 2 avril 2012.

COLONEL FERNAND MICHEL

Le Colonel Fernand MICHEL est mort le 8 mai 2012 à Damelevières (Meurthe et Moselle) dans sa centième année. Capitaine commandant la 3^e Compagnie du 1^{er} Régiment de Tirailleurs Tonkinois, après la bataille de Lang Son le 9 mars 1945 il réussit à gagner la Chine en regroupant des isolés. L'année suivante, il commandait l'avant-garde des troupes françaises rentrant de Chine et occupa Diên Biên Phu le premier.

Parlant parfaitement le vietnamien et le chinois, il était très à l'aise dans le renseignement et, de 1941 à 1945, dans la résistance clandestine aux Japonais. Il a longtemps présidé la Fédération des Réseaux de la Résistance en Indochine.

PÈRE PIERRE CEYRAC

Le Père jésuite Pierre CEYRAC est mort le 30 mai 2012 à Chennai (Inde) dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année. Missionnaire en Inde pendant soixante-quatorze ans, il était venu souvent, de 1975 à 1990, en Thaïlande pour s'occuper des réfugiés d'Indochine.

MONSIEUR PHILIPPE GRANDJEAN

Fils du Résident Supérieur en Annam, gendre du Résident Supérieur au Tonkin, docteur en droit, Lieutenant engagé dans la bataille de France en 1940, avocat puis industriel en Indochine, président du Tribunal de Commerce de Paris, Commandeur de la Légion d'Honneur, Monsieur Philippe GRANDJEAN avait été vice-président de l'ANAI jusqu'en 1986. Il est mort le 9 juin 2012 à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

VIE DES SECTIONS

SECTION DE L'ALLIER

Président :

M. Jean RATTINA

4, rue de la Mine

03210 NOYANT D'ALLIER

À Moulins, le 8 juin le Préfet Jean-Luc Marx a présidé la cérémonie d'hommage aux morts d'Indochine devant le monument de la Victoire, en présence d'une douzaine de drapeaux d'anciens combattants.

SECTION D'ALSACE

Président :

M. Jean-Pierre KELLNER

15, allée Carl

67120 MOLSHEIM

La Section a tenu une assemblée générale extraordinaire le 9 mars au cercle de garnison à Strasbourg. Elle a décidé de fusionner à compter du 1^{er} janvier 2013 avec la Section d'Alsace du GNCl sous le nom d'Amicale des Anciens Combattants et Amis de l'Indochine (président d'honneur Général Bailliard, président : M. Kellner, vice-président : M. Lang, du GNCl). Le Président National du GNCl, M. Laperle, accepte de perdre sa section. Les dispositions financières (mise de fonds, cotisations) sont arrêtées. Un nouveau drapeau sera commandé.

Le délégué départemental du Souvenir Français sera membre de droit du Comité.

SECTION DU BÉARN

Président :

M. Paul BURGAU

5, rue Guynemer

64230 LESCAR

Notre Section a été endeuillée par le décès de deux fidèles adhérents, M. Marcel Cazenave le 9 février et M. Pierre Barrue le 8 mars. Une délégation avec notre drapeau était présente à leurs obsèques.

Nous avons enregistré trois adhésions, Mme Georgette Boisson-Maignen, MM. Guy Parot et Pierre-Charles Péré.

Le 7 février s'est déroulée notre assemblée générale en présence de M. Vergez, Direc-

teur départemental de l'ONAC, de Mme Boisson, Présidente du Comité de Pau du Souvenir Français, et de M. Schyns, Directeur adjoint du Centre des Archives du Personnel Militaire. Notre Secrétaire, M. Pierre-Jean Gradiot, signala la baisse des effectifs, 147 adhérents au 31 décembre dernier contre 156 l'année précédente, et relata les événements de l'année dont notamment la présentation de l'exposition « Mémoire d'Indochine » de l'ONAC deux fois au lycée Jacques Monod de Lescar. Un léger déficit de 117,52 € fut signalé par notre Trésorière Mme Bourgois, dû au sept décès survenus en 2011 (avis de décès et plaques funéraires ont coûté 741,27 euros). M. Schyns nous a présenté les activités du Centre situé à la Caserne Bernadotte. Depuis le 1^{er} janvier 2012, le Bureau Central des Archives Administratives Militaires (BCAAM) de Pau a quitté le giron de la Direction du Service National (DSN) pour s'intégrer dans la nouvelle organisation du Service Historique de la Défense (SHD) sous le nom de Centre des Archives du Personnel Militaire (CAPM). Ces archives comprennent près de 26 millions de dossiers individuels et sont stockées sur des rayonnages représentant des dizaines de kilomètres. À terme le centre sera dépositaire de l'ensemble des dossiers des trois armées.

Le 8 juin, la journée a été célébrée à Pau selon le même rituel que les années précédentes par les deux associations d'anciens d'Indochine, l'ANAI Béarn et le Souvenir de Vandenberghe. Après un office religieux en l'église St-Martin eut lieu la cérémonie au monument aux morts à 11 heures en présence de M. Lionel Beffre, Préfet des Pyrénées Atlantiques, du Général Brousse, commandant la Brigade des Forces Spéciales Terre, Délégué Militaire départemental, et des représentants des autorités civiles et militaires du département, de la Ville de Pau et du monde combattant. Un peloton rendait les honneurs. À 12 heures, une cérémonie était organisée par la Ville de Billère à la stèle de Vandenberghe et enfin, à 18 heures, nous nous sommes déplacés à Lescar pour la cérémonie organisée par la Municipalité.

SECTION DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Président :

M. Henri GARRIC

422, avenue Jean-Paul

Coste

13100 AIX-EN-PROVENCE

2 février : Marseille. Inauguration d'une plaque à la mémoire du Capitaine Guy de Combaud-Roquebrune. L'ANAI a été représentée par le Vice-Président Jacquemin.

4 février : Marseille. Notre ami Bruno Vialard a organisé la fête

du Têt au Foyer du Combattant. Nos adhérents marseillais y ont été invités.

8 février : Aix en Provence, 10 heures. Maison du Combattant, assemblée générale du Comité d'Entente des Associations d'Anciens Combattants et Patriotiques du Pays d'Aix, sous l'autorité de notre Président Henri Garric.

9 février : Salon de Provence, 10 heures. Maison de la vie associative, le Comité de Salon de Provence a tenu son assemblée générale. Le nouveau Bureau élu à l'unanimité est ainsi composé : Présidente : Nadia Boucharenc, Vice-Président : lury Axenoff, Secrétaire Général : Vital Laine, Secrétaire Général Adjoint : Yves Maillot, Trésorier et Porte-drapeau : André Gustin, Trésorier adjoint : Gabriel Fercot, Membres du Bureau : Paula Eidenweil, Yves Martin et Robert Turbier. Nous avons observé une minute de silence en hommage à ceux qui ont offert leur vie à la France avec une pensée toute particulière pour le Général de Lattre de Tassigny mort il y a soixante ans et ceux de nos amis disparus depuis notre dernière assemblée : Mmes Jeanne Brun, Marie-Louise Lévy, M. et Mme Jean Pons, les Colonels André Grousseau, Max Mesnier, Jean de Rougemont, Louis Benet, MM. Rolland Bodez, Christian Debril, René Mathieu, Mohamed Gamrani, Yves Maillot. Après le discours du Président, le Secrétaire Général, Bruno Vialard, a donné lecture du rapport des très nombreuses activités de la Section. Puis le Trésorier, Émile Jaume, a présenté le compte rendu financier de l'exercice écoulé. En l'absence du Capitaine Yves Blanc, Contrôleur Financier, c'est le Président qui a donné lecture du rapport de contrôle de nos comptes. L'assemblée générale a approuvé à l'unanimité les rapports moral, d'activité, financier et a donné quitus au Trésorier pour les comptes de l'exercice 2011.

MM. Gérard Cornavin, Émile Jaume, Éric Jouve, François

Peron, tiers sortant du Conseil d'Administration, ont été réélus. La Présidente du Comité de Salon, Mme Nadia Boucharenc, a présenté les activités et projets de son Comité et la très grande convivialité qui y règne. Elle a aussi rendu hommage à Yves Maillot, qui a été le fondateur de ce comité.

Le Président du Comité de Vitrolles, Bernard Gautier, a présenté ses projets et nous a fait part de ses difficultés à rassembler un effectif significatif.

7 mai, à 11 heures. Commémoration de la victoire de 1945 à la Maison de retraite de l'ONAC à Beaurecueil avec nos anciens.

7 juin, Fréjus. Nous avons choisi cette date pour donner à notre déplacement une plus grande symbolique, à la veille de la Journée d'hommage aux morts pour la France en Indochine.

Le Président a fait part de sa grande satisfaction d'avoir eu un auditoire nombreux et conquis lors des conférences de fin d'année, et du plaisir qu'il a ressenti à travailler sur l'année de Lattre en Indochine. Il nous a informés du succès du double DVD enregistré lors du colloque sur la RC4. Les quatre-vingts exemplaires sont vendus.

En ce qui concerne l'avenir de la Section, le Président souhaite regrouper les associations œuvrant pour la mémoire de l'Indochine.

Nous accueillons MM. Deloche et Visconti, représentants de M. Guy Teissier et de Mme Maryse Joissains. Ils ont pris simultanément la parole, pour nous faire part de leur satisfaction d'être présents.

La séance levée, nous avons poursuivi nos discussions autour d'un verre de l'amitié et les quarante convives qui l'ont souhaité ont partagé un excellent repas-baguettes au restaurant « Kinh Dô » chez notre ami Alain Fadel.

SECTION DU CALVADOS

Président :

M. Marcel MARION

La Porte du Parc

14230 NEUILLY-LA-FORÊT

Tous réunis dans le devoir de mémoire, comme ils l'ont été

sur les différents théâtres d'opérations, en Corée, en Indochine, en Afrique du Nord ou en opérations extérieures, les anciens combattants calvadosiens se sont retrouvés le jeudi 1^{er} mars pour l'inauguration du Mémorial départemental des civils et militaires morts pour la France, sur un terrain concédé par la ville de Caen dans le parc de l'ancienne caserne Claude Decaen qui fut la garnison du 43^e régiment d'artillerie.

Cette inauguration a été présidée par le Secrétaire d'État chargé des Anciens Combattants, Marc Laffineur, en présence des Généraux Charpentier, commandant les forces terrestres, et Royal, commandant la zone de défense et de sécurité Ouest, des autorités civiles et militaires et des nombreuses familles des victimes, ainsi que des représentants des cinq cultes (catholique, protestant, musulman, israélite et orthodoxe). Devant deux mille participants et plus de 450 porte-drapeaux, les anciens combattants calvadosiens ont salué le mémorial, qui s'articule en trois stèles et regroupe 424 noms : 208 en Indochine-Corée, 209 en Afrique du Nord et 7 en opérations extérieures.

Notre assemblée générale s'est tenue le 10 mars à la Ferme St-Hubert de Colleville Montgomery ; nous étions une quarantaine malgré beaucoup d'absences pour cause de santé. Nous avons également commémoré le 9 mars, le 7 mai et le 8 juin en présence de nombreux drapeaux et d'une assistance recueillie.

Notre repas-baguettes aura lieu fin octobre.

SECTION DE LA CORSE

Président :

M. René CHIARAMONTI

Villa Saint-Jean Baptiste

Route Saint-Antoine

Nocello-bas

20200 BASTIA

Notre assemblée générale a eu lieu à Corte le samedi 12 mai dans les salons d'honneur de la mairie. Nous tenons à remercier pour leur accueil M. Sindali, Maire de Corte, et le Colonel Morin, commandant l'Unité d'Instruction et d'Intervention

de la Sécurité Civile n° 5 (UIISC 5).

Étaient en outre présents : le Colonel Serafini, Délégué Militaire Départemental de Haute Corse, le Commandant Girves, commandant le détachement de l'UIISC 5, le Général Franceschi, notre Président d'Honneur. Le Président remercie ses amis d'être venus assez nombreux malgré les difficultés. Il demande à l'assistance d'observer une minute de silence pour nos chers disparus, sans oublier les morts pour la France de la nouvelle génération tombés dans les OPEX.

Le Président exprime son émotion à l'annonce de la prochaine fermeture du siège national. À l'unanimité, les membres présents ou représentés souhaitent que l'ANAI continue à vivre en Corse. Ils autorisent le Président à poursuivre le devoir de mémoire par amour pour cette terre lointaine et par fidélité à leurs chers frères d'armes qui sont tombés pour les valeurs et l'honneur de la France. Le Président, avec l'aide du conseil d'administration et des Comités, établira de nouveaux statuts et un règlement intérieur.

À l'unanimité, le rapport moral et le rapport financier sont approuvés. Ensuite, en cortège, une gerbe est déposée à la stèle du Mémorial de l'Extrême-Orient en présence d'un piquet d'honneur, d'un détachement de l'UIISC 5, de M. Ghionca représentant le Maire de Corte et de toutes les autorités citées plus haut ; puis sonnerie aux morts et Marseillaise. Au déjeuner servi au mess de la caserne Chabrières, chacun put converser avec ses amis avec l'espoir de se retrouver sous peu dans la continuité de l'ANAI.

SECTION DES CÔTES D'ARMOR

Président :

M. Jean LE CAM

88, rue de la République

22680 ÉTABLES-SUR-MER

Le 8 juin, la cérémonie départementale s'est déroulée au monument aux morts de St-Brieuc, sous la présidence du Directeur de Cabinet du Préfet,

avec la participation du représentant du Maire de St-Brieuc M. Bléjean, du Colonel de Gendarmerie, du Colonel commandant la Police Nationale, du représentant du Tribunal, du Président de la Légion d'Honneur M. Toquet, du Président de la Médaille Militaire M. Carpin, du Président des Croix de Guerre et Valeur Militaire M. Le Morvan, du Président de la FNACA M. Got. La cérémonie placée sous l'autorité de M. Paul Lafond, Président du Comité d'Entente, s'est déroulée en présence de dix-sept drapeaux, dont celui de l'ANAI porté par M. Demette, et d'une centaine de personnes.

Les couleurs étaient hissées par deux anciens d'Indochine : MM. Morineau et Le Morvan. Trois gerbes ont été déposées : celles de l'ANAI, celle de la Municipalité, celle de la Préfecture.

Le Président Le Cam retraça l'histoire de cette guerre. Le Directeur de Cabinet du Préfet rappela lui aussi les périodes historiques de l'époque japonaise et viêt minh.

SECTION DES FLANDRES

Président :

Colonel Jules CAMUS

114, rue Foch

59700 MARCQ-en-BA-

ROEUL

Deux anciens d'Indochine nous ont quittés. Le 9 mars, M. Monchain décédé à Marcq en Baroeul ; faute d'avoir été avertis par la famille, nous n'avons pu lui rendre les derniers honneurs. Le 18 avril, le Colonel Pierre Gayet ; la cérémonie des funérailles s'est déroulée en l'église du Sacré Cœur de Marcq en Baroeul en présence de MM. Bernard Gérard Député-Maire de Marcq en Baroeul et de Saintignon représentant Mme Martine Aubry, Maire de Lille. Quatorze drapeaux et de nombreux anciens combattants lui ont rendu les derniers honneurs.

Le 4 mars, une délégation accompagnée de notre drapeau s'est rendue à Arras pour participer à une cérémonie d'hommage aux victimes du coup de force japonais du 9 mars 1945. Cette cérémonie organisée par

le Colonel Baudelle, membre de notre section, s'est déroulée en présence de Mme Marquet, Députée du Pas de Calais, et de M. Yves Delrue, adjoint au Maire d'Arras. C'est la seule municipalité de la région Nord Pas de Calais à commémorer cet évènement.

Le 8 mars, une délégation s'est rendue à un repas des anciens d'Indochine à Arras organisé par le Major Maury membre de notre section. Deux nouveaux adhérents y ont été recrutés.

Le 11 mars, le Président a fait un exposé sur le drame du GM100 en Indochine devant les membres de l'association des Croix de Guerre du département du Nord, présidée par le Colonel Mariet membre de notre section. Cet exposé a d'autant plus été apprécié qu'il mettait en valeur un de nos adhérents le Capitaine Louisos, un des héros de cette épopée. **Le 1^{er} avril**, s'est tenue notre assemblée générale au cercle Général Frère de Lille. Après une minute de silence à la mémoire des membres décédés en cours d'année, le Président donne lecture de son rapport moral qui traite principalement du devenir de notre Section. Les rapports d'activités et financier, lus par notre Secrétaire-Trésorier, sont adoptés à l'unanimité ainsi que le renouvellement du tiers sortant de notre conseil d'administration. Le Colonel Camus réédite son exposé sur le drame du GM100 en Indochine. Il est récompensé par l'intérêt soutenu apporté par l'auditoire. Notre assemblée générale est rehaussée par la présence du Capitaine de Frégate Leprince commandant la Marine de Dunkerque. Ce dernier clôture la séance par une intervention émouvante faisant ressortir les mérites de notre association et remet au Colonel Camus une magnifique médaille aux armes de la Marine de Dunkerque.

Le 8 mai, les membres de notre section étaient nombreux à participer aux cérémonies commémoratives de la victoire du 8 mai 1945 dans les communes du Nord et du Pas de Calais. À Lille, sous la présidence de M. Dominique Bur Préfet de la région Nord Pas de Calais et en

présence des Généraux Fugier commandant le corps de réaction rapide, Charpentier commandant les forces terrestres et Poch Gouverneur militaire de Lille, s'est déroulée la cérémonie la plus importante. L'interprétation de trois couplets de notre hymne national par les élèves de l'école Lamartine de Lille a été remarquable. En ce qui nous concerne, c'est la cérémonie qui s'est déroulée à Achicourt qui a été la plus émouvante. Grâce à l'action conjuguée de Gaston Martel nouveau Président de notre comité d'Arras, de l'Adjudant Chef Huret, du Colonel Coclet, tous membres de notre section, a été ajouté sur le monument aux morts d'Achicourt le nom du soldat Christian Rolland mort pour la France le 8 mai 1954 à Diên Biên Phu. Il en a été de même à Flers en Escrebieux où le nom du Sergent Paul Decloquement a été ajouté sur le monument aux morts grâce à l'intervention du Président Ritaine qui représente l'ANAI dans le Douaisis.

Le 8 juin s'est déroulée place Rihour à Lille la cérémonie traditionnelle présidée par le Préfet en présence des autorités militaires et civiles. Le Capitaine Jacques Schrouf, de l'ANAI, a reçu la cravate de Commandeur de la Légion d'Honneur, des mains du Général de Corps d'Armée Jean-Claude Thomann. Ce fut l'occasion de rappeler à la presse que cent seize Lillois étaient morts pour la France en Indochine. Le Maire de Lille a promis d'inscrire leurs noms sur le monument aux morts.

SECTION DU HAINAUT

Président :

**M. Raymond FRANÇOIS
11, rue Jean-Baptiste Corot
59880 SAINT-SAULVE**

C'est avec une profonde émotion que nous avons assisté aux funérailles de notre ami Paul Deudon, décédé le 6 mars. Paul Deudon avait vécu l'enfer de Diên Biên Phu en tant que chef infirmier et aide opératoire sous les ordres du Médecin-Commandant Grauwil. Blessé par éclats d'obus en allant chercher des blessés, il connaîtra la

captivité dans un camp viêt minh. Honoré par de nombreuses distinctions, c'était un personnage d'une grande humilité qui s'investissait dans beaucoup d'associations, en particulier l'ANAI. Nous ne l'oublierons pas comme nous n'oublierons pas Edmond Serotiu, Henri Saint-Aubert, Sévère Claisse et Robert Brenet, décédés en 2011.

De nouveaux adhérents sont venus nous rejoindre, Mme Christiane François, Mme veuve Saint-Aubert, M. Michel Lacoye et M. Jean-Pierre Wadin, portant notre effectif à 94 membres.

Une exposition sur la présence française en Indochine et en Algérie a été organisée le 11 février par les Professeurs du Collège Josquin des Près à Condé-sur-Escaut, en présence du Président des ACPG CATM TOE de l'arrondissement de Valenciennes, de M. François Président de notre Section et de M. Bernard Moreau Président de l'Office de la Mémoire de Condé et membre du bureau de notre Section. Des anciens combattants des deux conflits ont répondu aux nombreuses questions posées par les élèves de Troisième. Les Professeurs nous ont remerciés de notre participation et ont souhaité pouvoir renouveler une telle expérience enrichissante pour tous.

Notre assemblée générale s'est tenue le 25 mars à Marly, en présence du Colonel Lestestu, Directeur du Centre du Service National, et de M. Evrard et Mme Jalain représentant le Maire de Marly, Mlle Petiau représentant le Maire de Valenciennes, Mme Durand Présidente du Comité de Valenciennes du Souvenir Français, M. Guerlez Président de la 1297^e Section de Médailleurs militaires, M. Delobel Président départemental de la Fédération des combattants de moins de vingt ans et membre de la Section.

La Section du Hainaut, à l'instigation du Président National, s'est constituée en association départementale du Hainaut des anciens combattants et amis de

l'Indochine, soit ADAI, les statuts ont été déposés à la sous-

préfecture de Valenciennes et ont été agréés, l'ADAI est parue au Journal Officiel. Nos drapeaux continueront d'être présents aux manifestations patriotiques et cérémonies officielles, un des moyens de maintenir le souvenir de cette guerre d'Indochine. Chaque adhérent recevra, en son temps, un exemplaire des statuts et nous prévoyons d'éditer un bulletin de liaison trimestriel sur la vie de l'ADAI. Après la lecture du rapport moral et du rapport des activités, le rapport financier obtient le quitus du contrôleur aux comptes et l'approbation de l'assistance.

Le Directeur du Centre du Service National, dont le père avait fait la campagne d'Indochine, a souhaité longue vie à l'association et a remis une Médaille du BSN au Président Raymond François et aux Porte-drapeau Michel Buades et Richard Orywal. Le Président a remis à deux anciens et fidèles membres, Victor Vilbas et Paul Leclercq, la médaille d'honneur de l'ANAI. Ce fut au tour de Jacques Delobel d'être honoré en recevant la Médaille de la Reconnaissance de la Nation. Le verre de l'amitié, offert par la Municipalité de Marly, a précédé le repas traditionnel à Bruay qui réunit adhérents et amis

M. Jean-Claude Delobel vient d'être nommé Chevalier de la Légion d'Honneur.

Nos deux drapeaux et une assistance recueillie ont donné le ton à une cérémonie sobre, intime, le 7 mai, à la stèle des TOE à Marly où une gerbe a été déposée en hommage aux soldats morts pour la France à Diên Biên Phu.

Un hommage particulier a été rendu à M. Paul Deudon par le Président qui a retracé brièvement son parcours de combattant et surtout sa présence à Diên Biên Phu en tant que chef infirmier. M. Deudon tenait à lire chaque 7 mai, le poème dédié à ses camarades morts dans cette tragédie. Notre Trésorière, Mme Josette Delobel, s'est acquittée de cette tâche avec l'émotion que l'on devine.

Le 8 juin à Valenciennes, la cérémonie a réuni une douzaine de drapeaux d'associations et

une nombreuse assistance, en présence du Sous-Préfet, du Commandant d'Armes, du Colonel Directeur du Centre du Service National, du Député-Maire M. Riquet et de l'ancien Ministre M. Borloo. Des cérémonies semblables ont eu lieu à Marly, Condé, Denain, en présence de membres de la Section.

SECTION DE LA GIRONDE

Président :

**M. Jacques PUJOL
95, rue Jules-Steege
33500 LIBOURNE**

L'assemblée générale de la Section s'est déroulée le 24 mars à la salle de la Chartreuse à Bordeaux-Caudéran, en présence du Général Cathalan ainsi que d'une trentaine de personnes: adhérents et épouses. Nous regrettons l'absence du Général Guichard, victime d'une chute lors d'une cérémonie patriotique.

La salle avait été préparée par notre adhérent Guy Bonnin. Nous observons un instant de recueillement à la mémoire des morts de l'année: Gaston Guillon, François Dezarnaud et Henri Huet, avec une pensée supplémentaire pour deux anciens adhérents nous ayant quittés depuis quelques années pour cause de maladie et décédés par la suite: Bernard Stroh et Georges Saulnier, ainsi que le fils de Daniel Malville.

Le bilan des activités et le bilan financier ont été présentés. Après lecture du rapport financier du vérificateur aux comptes, le quitus a été accordé au Secrétaire-Trésorier. Le Président a évoqué la fin prévisible de l'ANAI et l'avenir de la Section. Une assemblée générale de la section, à laquelle nous souhaitons un maximum de participants, décidera de la suite à donner.

Le 9 mars, une gerbe a été déposée à la stèle des anciens d'Indochine à Libourne, où peu d'adhérents étaient présents. Pierre Ribette a été nommé Chevalier dans l'Ordre National du Mérite.

Notre filleule Nguyễn Thi Thu Huong, maintenant âgée de dix ans, a toujours de bons résul-

tats scolaires. Courrier et photos ont été mis à l'affichage de cette assemblée générale. Mme Darvand lui rendra visite lors de son prochain voyage au Vietnam.

Nous avons eu la visite de Mme Chantal Bourragué, Députée de la 1^{er} circonscription de Bordeaux. Elle nous a adressé quelques mots et elle a assisté au vin d'honneur servi dans la salle à l'issue de la réunion.

Le traditionnel repas-baguettes servi au restaurant « Narcisse Impérial » a clôturé cette très agréable journée.

SECTION D'ILLE-ET-VILAINE

Président : Commandant

Jean HAMON

**37, rue de la Haute Ville
35440 MONTREUIL-SUR-ILLE**

Notre assemblée générale a eu lieu le jeudi 26 avril au Cercle de la Monnaie à Rennes. Trente adhérents étaient présents. Le Président donne lecture de la décision du conseil d'administration national du 11 avril. Puis rapport d'activités par le Secrétaire Hubert Trijasse, rapport financier et situation des effectifs par le Trésorier Capitaine Desmoulières, récit de sa visite au Laos par le Docteur Khamphomala, Président du Frangipanier.

Après élection le nouveau bureau est ainsi composé: Président: Commandant Jean Hamon, Vice-Président, Trésorier: Capitaine Jean-Pierre Desmoulières, Secrétaire: Hubert Trijasse, Membres: Lt-Colonel Huynh Ba Xuân, Major Hilaire Sanchez, Mme Huguette Orrière.

Avant l'excellent repas servi par le mess, nous avons remis à notre président le diplôme d'honneur et la médaille de l'ANAI pour son engagement depuis de longues années comme adhérent et président. Très ému, il fut chaleureusement applaudi.

Suivit une projection de DVD de deux heures sur le Vietnam d'aujourd'hui.

L'année prochaine verra la première assemblée générale de notre association départemen-

tale des anciens et amis de l'Indochine et du souvenir indochinois.

SECTION DES LANDES

Président : Commandant

Jean-Yves DROUET

Résidence du Midou

**21, allées Raymond Farbos
40000 MONT-DE-MARSAN**

Notre Section a été endeuillée par le décès du Caporal-chef Hy Vay Cai, âgé de 78 ans, Porte-drapeau de la Section. Après quelques semaines d'hospitalisation à la suite d'une longue maladie, notre camarade est décédé le 20 mai. Ayant fait campagne en Indochine, puis en Algérie, au Commando d'Extrême-Orient, il était Chevalier de la Légion d'Honneur et Médaille Militaire. Une cérémonie d'adieu regroupant ses amis de « Qui ose gagne » et les anciens du 6^e RPIMa a eu lieu à Mont de Marsan où il avait choisi de résider.

Le 8 juin, la cérémonie commémorative des morts pour la France en Indochine, traditionnelle depuis neuf ans, s'est déroulée au rond-point des anciens d'Indochine à Mont de Marsan. Placée sous la présidence du Sous-Préfet Loïc Obled représentant le Préfet des Landes, ayant à ses côtés M. Lahitète, Conseiller Général, représentant le Président Emmanuel, Mme Darriousecq, Conseillère Régionale d'Aquitaine, Maire de Mont de Marsan, le Lieutenant-Colonel Heyraud Délégué Militaire départemental adjoint, le représentant du Colonel commandant le groupement de gendarmerie, le Directeur départemental de la sécurité publique, M. de Andreis Directeur de l'ONAC des Landes, les Présidents des Ordres Nationaux, la cérémonie avait attiré un public nombreux et recueilli.

Trente-deux drapeaux d'associations d'anciens combattants venus de tout le département entouraient la stèle pavisée par la Municipalité montoise. Le Président de la Section fit un rappel historique des principaux épisodes meurtriers qui avaient marqué notre passé indochinois et le poème « N'ou-

blions pas » de P.P. Belot a été lu par le Major Batot, ancien du 6^e RPIMa, avant lecture par le Sous-Préfet du message officiel du Ministre délégué aux anciens combattants.

Quatre gerbes déposées par les autorités exprimaient par leurs couleurs la ferveur et le recueillement d'une assistance reconnaissante.

Un repas-baguettes pris en commun par cinquante quatre adhérents et amis termina cette rencontre sous le signe de l'amitié.

Une cérémonie tout aussi fervente avait lieu en soirée à Dax, présidée par le Sous-Préfet.

SECTION DU LANGUEDOC

Président : Colonel André

GEYRES

**146, rue Émile Gaboriau
34070 MONTPELLIER**

Après la disparition de l'Association Nationale notre Section va poursuivre son action. Nous allons donc créer une nouvelle association, indépendante, l'association du Languedoc des anciens et amis de l'Indochine (ALAI) qui aura pour mission de perpétuer la commémoration de cette tranche d'histoire de notre pays et le souvenir de tous ceux qui ont péri sur cette terre. Les statuts et l'organisation de cette association seront proposés à l'assemblée générale du mois d'octobre. Les bonnes volontés pour renforcer le bureau actuel seront les bienvenues (en particulier un (e) trésorier (e) demeurant à Montpellier ou environs immédiats). **Dimanche 4 mars**, comme chaque année, nous avons fêté le « Nouvel An Indochinois » à Castelnaud le Lez. Nous étions plus de deux cents participants. La salle des rencontres que nous prête gentiment la Municipalité, et où nous nous retrouvons depuis de nombreuses années, n'existera plus en 2013. Cependant M. le Maire nous a promis une autre salle. Nous saluons nos nouveaux membres: Mmes Thérèse Buard-Ruché de Montpellier, Danièle Rault de St-Clément de Rivière, MM. Rebah Soltani de Montpellier, Jean-Pierre Cuvet de St-Clément de Rivière et le

Colonel Gérard David de Sauvian.

Le Secrétaire d'État chargé des Anciens Combattants, Marc Laffineur, a rendu hommage aux morts pour la France avant de rencontrer d'anciens combattants et harkis, le 21 mars à Sérignan. Quatre-vingts drapeaux étaient présents. Le Président Geyres, le Colonel Moreau, le Lt-Colonel Gaillard et nos deux Porte-drapeaux Émile Ouvrard et Pham Van Can représentaient l'ANAI.

13 mai : commémoration de Diên Biên Phu à Saint-Clément de Rivière, devant le monument des Anciens d'Indochine.

8 juin : Le Crès, Béziers à 11 heures, aux monuments aux morts. Juvignac à 11 heures, au Rond Point des Anciens d'Indochine. Montpellier à 18 heures, au monument aux morts de toutes les guerres.

9 juin : Palavas les Flots à 11 heures, à la stèle des Anciens d'Indochine. A l'issue de la cérémonie le Général Irsatorza a remis à notre Présidente Honoraire, Mme Charvériat, la croix de Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

SECTION DE LA LOIRE-ATLANTIQUE
Président :
M. Pierre VILAINE
5, rue Hector Berlioz
44300 NANTES

Dix adhérents de la Section ont effectué un voyage de trois semaines au Nord Vietnam

sous la houlette de Yvon Gourmelin. Certains ont retrouvé les traces de leur oncle mort dans un camp de prisonniers sur la RC4, d'autres ont imaginé l'endroit où avait vécu leur mari pendant son séjour à Diên Biên Phu, en déposant une plaque de l'ANAI au pied de la stèle érigée en mémoire des camarades morts pour la France. Enchantés par la beauté du paysage et l'accueil qui leur a été réservé, ils gardent un souvenir mémorable de leur périple.

Le 10 mai, le Président et ses deux Vice-Présidents se sont rendus au Collège Sainte-Anne à Varades. Le Professeur d'Histoire de ce collège, M. Trudeau, passionné d'Indochine, avait convié des anciens combattants d'Indochine pour apporter leur expérience complétant ainsi le court programme scolaire relatant cette période. C'est ainsi qu'en marge de l'exposition de l'ONAC nous avons essayé de répondre aux élèves de Troisième qui se présentaient devant nous par groupes de cinq. Ce fut une journée très enrichissante, complétée par un excellent accueil du professeur et du directeur du collège.

Nous souhaitons la bienvenue à MM. Laye, Robert, Jussiaux, Gouveau, Détée. Nous déplorons le décès de Jean Claude Guillon le 24 mars; il était président honoraire du GR 89 de la Fédération André Maginot, après avoir présidé ce groupement pendant 16 ans.

SECTION DE LA MANCHE
Président :
Colonel Paul LAURENT
12, rue de Normandie
50180 AGNEAUX

Dimanche 4 mars, le Préfet de la Manche, le premier Vice-Président du Conseil Général et le Maire de St-Lo ont inauguré un monument à la mémoire des morts pour la France en Indochine, en Corée et dans les opérations extérieures. C'est le Colonel Laurent, Président de la Section de l'ANAI et Vice-Président de l'Association Nationale des Anciens de Corée, qui a dévoilé le monument. Le Préfet a lu le message du Secrétaire d'État chargé des Anciens Combattants, Marc Laffineur, qui a salué l'initiative des associations du département pour qu'une stèle vienne rappeler que leurs camarades ont donné leur vie pour la France. M. Digard, Maire de St-Lo a rappelé toute l'importance qu'il avait attachée à ce projet, St-Lo qui a connu le prix de la guerre étant fière d'être associée à l'hommage rendu aux morts pour la France.

SECTION DE LA MOSELLE
Président : Colonel Robert WEINGAERTNER
20, Corvée le Moyne
57685 AUGNY

Le 4 février, la Section de Moselle de l'Association Nationale des Nungs de France a célébré le vingtième anniversaire de sa

fondation. Les Députés Marie-Jo Zimmermann, Denis Jacquat, Nathalie Griesbeck, le Sénateur Jean-Louis Masson, le Directeur de l'ONAC Damien Berthoud, le Colonel Testevuide et le Président de l'ANAI Robert Weingaertner entouraient le Président des Nungs Chen Chan Sang.

L'assemblée générale de notre Section s'est tenue le 31 mars au Cercle Militaire de Metz. Les noms de quatorze membres disparus depuis la dernière assemblée ont défilé sur grand écran. Un moment fort d'émotion et de recueillement, accentué par l'aria.

Le Vice-Président et Trésorier a ensuite présenté les comptes qui ont obtenu le quitus des réviseurs aux comptes. Charles Lang et Robert Schwing. Puis, le Président a repris la parole pour commenter les cérémonies et manifestations de 2011. Dix nouveaux adhérents ont intégré les rangs de l'ANAI.

Le Président a confirmé que le Conseil Municipal de Metz avait décidé de dénommer le giratoire situé en face du fort de Queuleu « Carrefour des anciens d'Indochine ».

La décision de transformer la Section en Association Lorraine des Anciens et Amis de l'Indochine à compter du 1^{er} janvier 2013 a été prise à l'unanimité. Comme chaque année, la mémoire des victimes de l'agression japonaise du 9 mars 1945 a été célébrée au cimetière de Metz-Chambière. L'héroïsme

des combattants a été magnifié. Discours du Colonel Weingaertner, dépôt de gerbes, offrande de baguettes d'encens ont illustré la fidélité du souvenir.

SECTION DE L'OISE
Président :
M. Jacques FORMAN
94, Franches Vignes aux Champs
60400 BABOEUF

Notre Président Jacques Forman est décédé le 3 juillet à l'hôpital de Chauny.

SECTION DE PARIS-HAUTS-DE-SEINE
Président : M. Claude SAINTE-CLAIRE DEVILLE
17, chemin des Roses
92150 SURESNES

La Communauté des Vietnamiens Libres de France a organisé le 15 avril à l'église St-Augustin une réunion de deux cents personnes autour du Père rédemptoriste Nguyễn Văn Khai, de la paroisse de Thai Ha à Hanoï, actuellement en stage à Rome, venu parler de l'absence de liberté religieuse au Vietnam.

Le 19 juin, en assemblée générale extraordinaire, les adhérents ont voté la dissolution de la Section et approuvé les mesures nécessaires à la conservation du site internet géré par le Président.

SECTION DU PAYS BASQUE
Président :
M. Roger BERTHILLOT
1, allée des Criquets
64600 ANGLET

Le 11 mai, à Anglet, nous avons assisté aux obsèques de Mme Clarice Milpied, âgée de 82 ans.

Avec notre drapeau, nous avons participé aux cérémonies suivantes : 3 mars, à Bayonne, dépôt de gerbe au monument aux morts par le Secrétaire d'État aux anciens combattants, puis réunion-débat avec lui à la Mairie. 26 mars, à Bordeaux, découverte d'une plaque dédiée au Général Marcel Bigéard. 26 mars, à Bayonne, messe pour les morts en Algérie. 27 mars, à Biarritz,

commémoration du bombardement aérien anglo-américain de 1944. 26 avril, à Bayonne, commémoration de Camerone par la Légion Étrangère. 29 avril, dans le B.A.B., journée de la déportation. 8 mai, dans le BAB, commémoration à la Victoire de 1945 sur l'Allemagne. **Le 7 juin,** à Anglet, en assemblée générale extraordinaire, la Section a décidé sa dissolution à compter du 31 décembre prochain et sa reconstitution à partir de 2013, sous la forme d'une Amicale ayant ses propres statuts et son règlement intérieur.

Le 8 juin, la cérémonie en hommage aux morts d'Indochine s'est déroulée à Anglet avec le concours de la Base Navale et du 1^{er} RPIMA. Étaient présents le Sous-Préfet, le Député-Maire de Bayonne, le Maire d'Anglet, diverses autres personnalités et un nombre encore une fois exceptionnel de trente drapeaux; six gerbes ont été déposées. Un vin d'honneur a été offert par la Municipalité.

SECTION DU PUY DE DÔME
Président :
Général Marcel FAURE
113, Boulevard Duclaux
63000 CLERMONT-FERRAND

L'assemblée générale de la Section s'est tenue le 31 mars au VVF de Val Parent. Grâce à un courant d'échanges épistolaires maintenant bien rodé et qui permet de maintenir la cohésion, le Président a donné des nouvelles des camarades qui n'avaient pu se déplacer. Il a ensuite fait un exposé sur le prodigieux essor économique et industriel du Vietnam actuel; il a également fait état des incidents répétés qui se produisent avec la Chine à propos du contrôle des gisements de pétrole autour des îles Paracels et Spratleys.

Les cérémonies organisées pour célébrer la journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine ont été nombreuses et de haute tenue. À signaler celle de Chamalières présidée par le Député-Maire Louis Giscard d'Estaing et au cours de laquelle le Président a prononcé une allo-

cution; celle de Clermont-Ferrand, présidée par le Préfet et le Général commandant la 3e Brigade Mécanisée, accompagnés du Maire, du Président du Conseil Général et du Député Européen, ancien Ministre, Brice Hortefeux. Cette cérémonie a bénéficié de la participation de la musique du 92e RI. L'assistance a été plus volumineuse que les années précédentes.

À signaler enfin une initiative assez exceptionnelle de la commune de Chalus (au sud d'Issoire) en liaison avec le Souvenir Français et notre Section: l'organisation de deux journées consacrées à la mémoire des combattants tombés en Indochine. Après la cérémonie au monument aux morts, présentation de l'exposition ONAC-ANAI sur la guerre d'Indochine, suivie d'une conférence-témoignages par le Général Marcel Faure et le Lieutenant en retraite Yvonne Buzaud devant cent-cinquante auditeurs, dont tous les Maires des environs. Le lendemain les projections d'un film documentaire de l'ECPAD et de celui de Pierre Schoendoerffer, « la 317^e Section », ont réuni une assistance très dense.

SECTION DES PYRÉNÉES-ORIENTALES
Président :
Colonel Désiré GNANOU
30, Impasse Surcouf
66140 CANET-EN-ROUSSILLON

Le 14 janvier nous étions plus de soixante adhérents pour déguster une bonne galette des rois et participer à notre loto annuel. Le Président nous fit part de la dissolution au 31 décembre prochain de l'ANAI nationale. La réaction de la majorité des membres fut de créer une association départementale pour conserver nos liens d'amitié.

Le 12 février, nous étions plus de cent soixante dix personnes au Collège de Canet pour célébrer le Têt en accueillant les dragons amenés par la troupe de M. Barbery qui nous a fait passer un moment agréable. Puis le cuisinier nous a régales

avec un repas vietnamien succulent. Le Maire de Canet nous a fait l'amitié de se joindre à nous avec son épouse.

Le mardi 3 avril, le Colonel Gnanou a assisté au Conseil Municipal de Port Vendres pour choisir la plaque à la mémoire des ouvriers militaires annamites décédés entre 1914 et 1918 à l'usine de dynamite de Paulilles. La stèle sera prête au mois de juillet. Une cérémonie réunissant les autorités civiles et militaires ainsi que les associations du monde combattant est prévue au mois de septembre. Nous espérons que la presse et les médias régionaux relayeront l'information auprès du public.

Notre drapeau a assisté à toutes les manifestations avec quelques membres de notre Section.

Nous accueillons parmi nous avec plaisir deux nouveaux adhérents : Mme Jocelyne Deudon et M. Guy Ponchant. Nous regrettons les décès de : M. Charles Vernet, M. Charles Maugee, M. Raymond Latieule, M. Francis Figuières, M. Louis Campia.

SECTION DU VAL-DE-MARNE
Président : Commandant Jacques ARCHAMBAULT de BEAUNE
1, rue André Maurois
94000 CRÉTEIL

Le 4 avril au Perreux ont été célébrées les obsèques du Capitaine Jean Chaulet décédé à 85 ans. Il était officier de la Légion d'Honneur, médaillé militaire, titulaire de six citations.

Le 27 avril sous la direction du Général Beaudonnet avait lieu le 44^e dîner Indochine au Fort de Charenton. Les participants se sont réunis devant la stèle dédiée aux gendarmes morts pour la France en Indochine et ont déposé une gerbe.

Le 7 mai à Nogent sur Marne à l'initiative du Colonel Luciani s'est déroulée une magnifique cérémonie devant le monument aux morts afin de commémorer la fin des combats de Diên Biên Phu, en présence du Maire, M. Jacques Martin. Après dévoilement d'une plaque dédiée

SALON INTERNATIONAL DU LIVRE A MEAUX

L'ANAI de Seine et Marne, partenaire de l'Association des Sous-Officiers de Réserve de Coulommiers, vous invite au

11^E SALON DU LIVRE « HISTOIRE ET TÉMOIGNAGES »

les samedi 6 octobre (à partir de 10 heures)
et dimanche 7 octobre (10 h à 17 h 30).

Salle des Fêtes, avenue de la Marne (ancien chemin du Pâtis) à Meaux.

Entrée et parking gratuit – Restauration possible sur place

Salon organisé et mis en place avec le soutien de la ville de Meaux et du Comité du Souvenir Français de Meaux.

Tél : 01 60 22 50 78 - Portable : 06 48 19 30 30 - Fax : 01 60 22 53 79

Courriel : brett.gérard@wanadoo.fr - Site salon : www.silht.com.fr

aux Nogentais morts pour la France en Indochine, dépôt de gerbes suivi de la sonnerie aux morts. Le Contrôleur Général Jacques Bonnetête a prononcé une émouvante allocution rappelant le sacrifice des combattants de Diên Biên Phu. Une assistance nombreuse participait à cette cérémonie, notamment M. Eychenne Maire adjoint de Nogent, M. Dayan Maire adjoint de St-Maur, le Lieutenant-Colonel Bourban DMD du Val de Marne et commandant le GRLE, le Général Le Boudec, le Général Codet, le Général Beaudonnet, Mme Geneviève de Galard, le Colonel Tran Dinh Vy, le Médecin-Colonel Hoang Co Lan, le Capitaine Bonelli. Une cinquantaine de porte-drapeaux et un détachement de la Légion Étrangère étaient présents.

Le 8 juin, sous le fallacieux prétexte de campagne électorale, le Préfet du Val de Marne a refusé d'organiser une cérémonie départementale d'hommage aux morts pour la France en Indochine. Mais trois cérémonies se sont déroulées dans le département. À 11h30 à Maisons-Alfort en présence du Député-Maire Michel Herbillon cérémonie devant le monument aux morts du cimetière; lecture du message du Ministre, dépôt de gerbes, sonnerie aux morts et Marseillaise. À 18 heures à St-Mandé en présence du Député-Maire Patrick Beaudouin, cérémonie devant le monument aux morts; lecture du message du Ministre, appel des Saint-Mandéens morts pour la France

en Indochine; le Colonel Max Rabeyrolles a déposé une gerbe au nom de la Section. À 18h30 à Saint-Maur en présence de M. Yves Dayan représentant le Député-Maire Henri Plagnol, cérémonie devant la stèle dédiée aux morts pour la France en Indochine; lecture du message du Ministre, appel des Saint-Mauriens morts pour la France, dépôt de gerbes, sonnerie aux morts et Marseillaise. Le Capitaine Breton ancien d'Indochine a été décoré de la Légion d'honneur par le Colonel Kieffer président de la SEMLH 94.

Projection d'un documentaire de l'ECPAD sur la guerre d'Indochine de 1940 à 1954, suivie par le pot de l'amitié.

Notre ami le Capitaine Marcel Bailly, officier de la Légion d'Honneur, est décédé.

SECTION DE LA VENDÉE

Président:

M. Jean GANDOUIN

4, rue des Forges

85750 ANGLES

Le 8 juin a été célébré à La Roche sur Yon sous la présidence du Préfet et à Luçon sous celle du Maire: cérémonies devant les monuments aux morts, dépôts de gerbes.

Depuis le début de l'année nous avons accompagné, avec le drapeau de la Section, les obsèques des camarades suivants: Marcel Méchin mort le 26 avril à Aizenay, René Pubert mort le 28 avril à Pierre au Chemin, Marcel Chauchot mort

le 6 juin à l'Andevieille, Roland Chateau mort le 15 juin à Châlans.

SECTION DE LA VIENNE

Président:

Général Michel PUSSIAU

3, rue Edouard Grimaux

86000 POITIERS

Lors de l'assemblée générale tenue le 21 mars, les participants ont demandé que la Section survive à la dissolution de l'ANAI nationale; souhait confirmé seulement par la moitié des adhérents (56/117) à la suite d'un sondage effectué auprès de chacun d'eux. Il s'avère toutefois qu'une telle décision ne pourra être prise que si quelques bonnes volontés acceptent de s'investir dans son fonctionnement.

Le 7 juin, à St-Loup sur Thouet dans les Deux Sèvres, M. Raymond Sabourin a été décoré de la médaille militaire à l'occasion d'une cérémonie patriotique locale en présence du Président du Comité ANAI des Deux Sèvres et de son drapeau.

Le 8 juin, à Niort comme à Poitiers, hommage a été rendu par les autorités départementales aux combattants morts pour la France en Indochine. À cette occasion à Niort, M. Jean Gomat, Porte-drapeau du Comité des Deux Sèvres, a été fait Chevalier de l'Ordre National du Mérite. À Poitiers, le Mémorial dédié aux combattants de la Vienne morts pour la France en Indochine et inauguré l'an dernier a été complété d'une quatrième plaque portant dix-neuf nouveaux noms.

SECTION DES YVELINES

Président:

Commissaire-Général

Alfred LEBRETON

98 ter, avenue de Paris

78000 VERSAILLES

Le 18 février, réunis en assemblée générale extraordinaire, les adhérents de la Section, prenant en considération la réduction de plus en plus rapide des effectifs et la diminution des ressources qui en découle, ont voté la dissolution de la Section.

Lors de la cérémonie organisée devant la stèle des personnels féminins tombés en Indochine à la caserne de Croy de Versailles, le Commissaire Général Lebreton a transmis à M. Philippe Mignan, Président de la Section de Versailles de l'UNC-AFN, la garde du drapeau de la Section, dans le cadre d'une convention, précisant qu'il incomberait désormais à l'UNC de perpétuer la mémoire de l'ANAI.

Cette transmission du drapeau a été effectuée devant les autorités locales et les présidents des sections d'anciens combattants, regroupées au sein du Comité d'Entente des associations patriotiques de Versailles. Neuf drapeaux étaient présents.

Le Président de la Section a prononcé une allocution émue retraçant l'histoire de l'ANAI depuis 1917. La cérémonie s'est terminée par l'appel aux morts, la minute de silence et le chant de la Marseillaise. Les participants se sont rendus ensuite en cortège au monument aux morts de la ville pour la cérémonie officielle. Le président de l'Association Nationale des Nungs de France, M. Dzeuang Cam Pheng, a déposé, aux côtés du Général Paul Renaud et de Mme Michelle Scalla, un bouquet offert par son association de Chanteloup.

Le 8 mai, à l'occasion de la commémoration de la libération de la ville, le Maire de Versailles, M. François de Mazières, a remis au Commissaire-Général Lebreton, en présence de nombreuses autorités, la médaille de la Ville de Versailles, voulant souligner les actions conduites par le Président de la Section pour perpétuer le souvenir des combattants d'Indochine.

Le 8 juin, à Richebourg, M. François Le Roux, Président du Comité, a organisé la cérémonie traditionnelle devant la stèle qu'il a édiflée. Il était entouré de Mesdames la Maire, l'ancienne Maire, les Conseillères Municipales, de MM. le Conseiller Général, les présidents d'associations d'anciens combattants de la région, de quinze habitants et de dix drapeaux.

INVITATION

L'ANAI vous prie d'honorer de votre présence les cérémonies qu'elle organise à la mémoire des Vietnamiens, Cambodgiens et Laotiens morts dans les armées française et vietnamienne

LE 2 NOVEMBRE 2012

- à 10 heures au cimetière de
Nogent sur Marne

122 rue de la Paix, Le Perreux.
(RER E4 - Nogent-Le Perreux,
puis rue de Nancy)

- à 11 heures au jardin
d'Agronomie Tropicale,

45 bis avenue de la Belle Gabrielle,
Nogent sur Marne.

(RER A2 - Nogent sur Marne, puis rues
des Marronniers et des Châtaigniers)



Les carpes du bassin de l'empereur à la Cité Impériale de Hué (Photo Clara Laeng)

Librairie-galerie L'INDO-CHINEUR

Spécialisée Indochine-Vietnam
Livres neufs, anciens, épuisés
Insignes, Médailles, Fanions, Décorations,
Documents, Militaria

L'INDO-CHINEUSE : Artisanat Vietnamien

16, rue d'Abbeville - 75010 Paris

Tél. : 01 71 97 61 95

Site : www.indoeditions.com - Courriel : info@indoeditions.com



**LE 8 JUIN 2012
À L'ARC DE TRIOMPHE**

